

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

## DE BREST

DEUXIÈME SÉRIE — TOME I

1873 — 1874



BREST

IMPRIMERIE DE J. B. LEFOURNIER AÎNÉ, GRAND'RUE, 86

1874

B.N.C.P.

Per. 8°

10.193

ÉTUDE  
SUR  
LE LANGAGE CRÉOLE

DE LA MARTINIQUE

---

AVANT-PROPOS

L'introduction de la race noire dans les colonies françaises y a fait naître un langage tout particulier connu sous le nom de *créole* (1).

Ce langage, complètement inconnu en France, raillé et dédaigné par les Européens appelés à servir dans ces beaux pays lointains où ils ne font que passer, n'a encore été l'objet d'aucune observation, d'aucune étude, que nous sachions du moins, car nos recherches à ce sujet sont restées infructueuses.

---

(1) *Créole* vient du mot espagnol *criollo*, qui signifie né en Amérique, dans la colonie.

Il nous a donc paru intéressant et utile à la fois de faire connaître ce baragouin, ainsi qu'on l'appelle, lequel, à notre avis, ne mérite pas tant de dédain.

Le créole que parlent les noirs qui habitent les Antilles est du français mal prononcé et corrompu, mélangé de mots et d'expressions nègres. Dans ce langage on rencontre aussi des noms d'origine caraïbe, et des termes marins comme amarrer (marè), hâler, larguer, qui sont employés usuellement.

C'est donc un patois, un jargon ; — mais si ce patois est capricieux, désordonné, enfantin, s'il est drôle, amusant pour les Européens, il a aussi un caractère d'originalité qu'on ne saurait méconnaître.

En France l'on s'imagine parler le créole en ne prononçant pas les *r*, en remplaçant les adjectifs et pronoms possessifs par les pronoms personnels moi, lui, nous, vous, elles, accompagnés de la préposition à, mis après les substantifs, puis en plaçant ces mêmes pronoms tantôt devant le verbe, tantôt après, comme dans les phrases suivantes : Moi aimé vous de tout cœur à moi. — Vous avoi un live à donné à nous. — Chien à lui mangé viande à moi. — Monte à vous ête su lit à vous et boucles à vous aussi.

Ces phrases-là, admises au théâtre, peuvent bien avoir la désinvolture un peu nègre, mais, à coup sûr, elles ne sont pas créoles, ainsi que l'on peut en juger par la dernière, reproduite ci-après en vrai créole : *Monte ou assous couche ou bouc où tou.*

Le plan adopté pour cette étude est celui d'une grammaire. C'était certainement le plus simple et le plus méthodique pour permettre aux Européens d'apprendre en peu de temps l'idiome créole.

L'entreprise d'une grammaire créole n'était pas sans difficultés. Elle paraissait à beaucoup de gens impossible,

extravagante. Néanmoins nous nous sommes mis à l'œuvre, et nous publions aujourd'hui notre *Étude sur le langage créole*.

Les critiques, les censeurs, ne nous feront pas défaut. *Youne va ba nous coup'd'ent, yon lautt coup'd'cône, yon toisiènme coup'd'griff; yo toutt kaille modé nous. — Pauve nous! Jésis Maïa!*

Mais que l'on veuille bien considérer que les premiers ouvrages sur un dialecte, un idiome ou un patois non écrits ne peuvent être nécessairement que très-imparfaits, et que nous rejetons jusqu'à l'ombre d'une prétention à l'érudition et à la perfection.

De ces deux vers :

Tel qui, content de lui, croit ses œuvres parfaits,  
Aux futurs épiciers prépare des cornets,

que nous avons pris pour épigraphe, le second seul peut nous être appliqué. Il est fort possible que nous préparions des cornets aux épiciers présents et futurs, — à pareil accident un auteur peut s'attendre, — mais ce sera du moins sans croire notre œuvre parfaite.

D'ailleurs, nous sommes prêts pour le sacrifice. *Nous prett baille lavie nous* (1). *Pouloss*, censeurs et critiques, *yo va pé reinte nous, cuécué nous, terré nous* derrière le comptoir d'un épicier ou d'un marchand de tabac. *Nous pas k'allé plus mal.*

TURIAULT.

---

(1) Nous sommes prêts à donner notre vie. Censeurs et critiques peuvent donc nous éreinter, nous tuer et nous enterrer... Nous ne nous en porterons pas plus mal.

## INTRODUCTION

Du langage en général et du langage créole en particulier. — De la formation des mots créoles. — De la prononciation créole. — Des abréviations.

L'homme a longtemps bégayé, balbutié des mots sans suite et sans valeur, avant de pouvoir s'exprimer avec clarté, avec élégance. Ce n'est que lentement que se sont développées les facultés dont il avait plu à Dieu de déposer le germe dans son âme. Et c'est à l'aide de la parole que l'homme a pu propager, conserver et enseigner les plus importantes notions scientifiques, morales et religieuses.

La parole ! c'est l'instrument le plus merveilleux parmi les choses créées. Quelle influence, quelle puissance elle exerce dans le monde. Si la pensée de l'homme est élevée, noble, pleine de cœur et de sentiments généreux, sa parole se projette en nappes lumineuses et vivifiantes, c'est comme un jet de lumière, où les nuances les plus délicates, les plus brillantes et les plus douces se succèdent dans une splendide variété.

Avec cette parole il captive, il soulève un auditoire (1),

---

(1) Démosthène, Cicéron, Bossuet, Bourdaloue, Mirabeau, O'Connell, Berryer.

il précipite une armée sur le chemin de la victoire, il promulgue des lois qui sont la lumière et la force des nations.

Pourquoi les êtres raisonnables sont-ils les seuls qui soient doués de la faculté du langage ? C'est que le même acte créateur qui nous a constitués êtres intelligents nous a constitués des êtres parlants; tandis qu'à l'instinct de la brute ne devaient correspondre que des sons inarticulés, suffisants à exprimer ses besoins matériels, mais incapables de rendre des idées immatérielles qu'elle ne possède pas. Aussi l'homme seul parle, parce que l'homme seul est un être intelligent, et que la parole lui est une lumière indispensable pour communiquer aux autres ses propres pensées.

On peut définir l'homme : la pensée servie par la parole. Ce sont ces facultés qui l'élèvent au-dessus de tous les animaux et le constituent roi de la terre.

Les premiers mots que les hommes durent inventer, furent les noms des objets qui leur étaient le plus familiers, qui pouvaient le plus les servir ou leur nuire. Ainsi l'*arbre* dont le fruit les nourrissait, dont le feuillage leur offrait un abri; le *ruisseau* dont l'eau les désaltérait; l'*animal* dont il craignait la férocité; l'*arme grossière* avec laquelle ils attaquaient et se défendaient, tous ces objets et beaucoup d'autres encore durent avoir leurs noms. De ce moment le langage fut formé. Mais les montagnes, les fleuves, les mers établirent des barrières entre les différents langages, et plusieurs grammaires se formèrent sur la surface du globe.

L'Africain avait donc son langage, sa grammaire à lui, lorsqu'il fut violemment arraché à sa terre natale et

transporté tout à coup dans les colonies européennes (1).

Là, il entendit prononcer des noms auxquels il n'était pas habitué, et il dut en écorcher et fabriquer un bon nombre en essayant de les répéter. En effet, les mots français sont rarement reproduits en créole d'une manière identique; ils sont tous ou presque tous modifiés, souvent

---

(1) L'importation de la race noire et sa réduction à l'état d'esclavage dans tous les pays de l'Amérique fut un fait commun, à peu près dans le même temps, à toutes les nations européennes qui fondèrent des colonies dans le Nouveau-Monde.

La France est la dernière des grandes nations qui soit allée à la traite des noirs. Les Portugais l'avaient ouverte en 1442, les Espagnols les y suivirent en 1502, et donnèrent à cet odieux trafic la plus grande extension; ce sont eux qui l'ont, pour ainsi dire, naturalisée dans l'Amérique. Les Anglais s'y essayèrent en 1562, puis s'y portèrent avec ardeur en 1630 et la firent à eux seuls plus que toutes les autres nations à la fois; ils se firent les fournisseurs de nègres de tous les pays qui s'en servaient. Ce ne fut qu'en 1664, lors de la troisième Compagnie dite des Indes-Occidentales, que la France autorisa deux grandes compagnies pour l'exploitation de la traite. Jusqu'à cette époque nos colonies s'étaient pourvues d'esclaves, soit par les prises faites sur les Espagnols, soit par le commerce avec les Hollandais. Ces deux compagnies dites de Guinée et de Sénégal s'engagèrent à fournir 2,000 nègres par an à toutes les colonies françaises.

A partir de ce moment les actes destinés à développer ce commerce se multiplient. Mais la traite française ne prit quelque extension qu'après 1720. On estime à 13 ou 14,000 le nombre d'esclaves que chaque année, dans sa plus grande activité, elle introduisit dans les colonies françaises. — Ce trafic odieux et impie a été aboli par la France en 1831. (Loi du 4 mars.)

dénaturés, soit par une prononciation vicieuse, soit par un néologisme habituel aux noirs. De là une orthographe conforme à la prononciation, aux sons rendus, par suite également défectueuse et difficile à mettre.

L'embarras pour les noirs, leur répugnance aussi à prononcer les *r*, beaucoup de peine à bien saisir et à rendre exactement les mots et les sons d'une langue qui leur était complètement étrangère; ensuite, une certaine paresse d'esprit les portant à dire les mots de la manière la plus facile, la plus commode et la mieux en harmonie avec leur propre idiome d'Afrique, tout cela, joint à un singulier instinct d'abréviation, a modifié, transformé, corrompu la langue française, et en a fait un patois plein de singularité, de bizarrerie et... — pourquoi ne le dirions-nous pas? — et d'attrait.

Il ne faudrait pas accuser les Africains seuls d'avoir ainsi défiguré le français; les premiers colons n'étaient pas tous, très-probablement, des grammatistes, des philologues, des linguistes, car l'on rencontre dans le langage créole des noms qui appartiennent à des patois d'Europe, puis, disons-le aussi, bien des mots de vieux français, comme *baille*, *donner*, — *jà*, déjà.

Les mots *chouval*, *doué* (devoir), *mitan*, *fouyer*, *mamzelle*, *quéquin*, *quéquefois*, *pouèson*, *rasouè*, *souef*, *touélette*, et bien d'autres, sont des mots patois adoptés par les nègres.

En passant par la bouche des femmes créoles, le jargon des Africains a perdu, il faut le dire, ce qu'il avait primitivement de dur, de sauvage et de tout à fait inintelligible; il s'est assoupli, façonné, adouci, et aujourd'hui, malgré tous ses défauts, ce jargon, devenu général, et en quelque sorte national, est encore un langage qui a bien ses qualités: il est généralement concis, doux, affectueux; caressant, mignard même; et s'il ne se prête nullement à



l'exposé des idées métaphysiques, du moins exprime-t-il facilement, souvent avec chaleur, toutes les impressions, toutes les sensations du cœur. C'est le langage du sentiment par excellence. — Il est telle idée tendre ou naïve dont l'expression créole augmente le charme, et qui ne pourrait être mieux exprimée dans aucune langue. Mille riens, mille images voluptueuses, que l'on n'oserait dire en français, sont rendus en créole avec une grâce infinie, par l'inflexion qui est naturelle aux créoles et qui fait la plus grande partie de l'expression.

La métaphore abonde dans le patois des noirs enclins à ces sortes de comparaisons abrégées, et fréquemment ce patois brille par de fines saillies, de mordantes épigrammes, comme aussi par l'élévation de la pensée et par les images pleines de poésie dont il est vivement coloré.

Le créole est, ensuite, émaillé d'une foule de dictons, de proverbes et de sentences dont beaucoup sont remarquables par la singularité, la concision, par l'à-propos et la justesse des comparaisons et des maximes qu'ils établissent.

Veut-il montrer que l'orgueil est une sottise, le nègre indique deux points opposés du ciel en disant : *Solè lèvé là, li couché a*. Le soleil se lève ici, il se couche là, pour exprimer que si cet astre a un couchant il n'est pas de sujet de vanité qui puisse être durable. Veut-il faire entendre qu'une personne parle excessivement, sans mesure, qu'elle est bavarde, il dira : *Bouche li pas ni dimanche* ; qu'une autre est paresseuse : *Li connaît mangé farine, li pas connaît planté mangnioc*.

S'il est malheureux en toutes choses, que rien ne lui réussisse, il caractérisera ainsi la mauvaise chance qui le poursuit : *Quand ou tini malhè sèpent modé ou pa lakhè*. —

Quand vous êtes dans le malheur, le serpent vous mord par la queue.

*Sac vide pas ka tienne douboutt*, vous dit-il, si vous voulez l'obliger à travailler alors qu'il n'a pas mangé.

Le créole contient aussi beaucoup de sons imitatifs, de mimologismes, d'onomatopées, et, ainsi que chaque langue, il a ses idiotismes.

Les chants créoles sont empreints, le plus souvent, d'une douce rêverie; c'est presque toujours le cœur et l'âme qui parlent. Le ciel, la mer, les bois, les oiseaux, les rivières, l'amour forment le brillant canevas sur lequel sont brodées les romances créoles, véritables idylles.

Nizette quitté la plaine!  
Moin pédi bonhè mouè;  
Ziè moin semblé fontaine,  
Dépi moin pas miré touè.  
Le jou quand moin coupé canne  
Moin chongé zanmou mouè;  
La nouit quand moin dans cabane,  
Dans 'dromi mon quimbé touè.

Dipi moin pédi Nizette  
Moin pas souchiè calinda;  
Moin quitté bram-bram sonnette  
Moin pas batt Bamboula.  
Quand mon contré laut nègress  
Moin pas gagné ziè pou li;  
Moin pas souchié travail piess,  
Toutt qui chose moin mourri.

Moin maig tant conm yon souche,  
Jam moin yo tant conm roseau;  
Mangé na pas doux dans bouche,  
Tafia meinme i conm d'leau.  
Quand moin chongé touè, Nizette,  
D'leau toujou dans ziè moin.  
Magner moin vini trop bête,  
A foce chagrin magué moin.

Nizet' mon tandé nouvelle  
To compté bintôt tourné.  
Vini donc toujou fidelle  
Miré bon passé tandé,  
Na pas tardé davantage,  
To fait moin assez chagrin,  
Mon tant com' zozo dans cage,  
Quand yo fait li mouri faim.

Nizette a quitté la plaine !  
J'ai perdu mon bonheur ;  
Mes yeux ressemblent à des fontaines  
Depuis que je ne te contemple plus.  
Le jour, quand je coupe les cannes,  
Je songe à mes amours ;  
La nuit, dans ma cabane,  
Je crois dans mon sommeil te tenir dans mes bras.

Depuis que j'ai perdu Nizette  
Je ne me soucie plus du calinda.  
J'ai quitté ma ceinture à sonnette,  
Je ne bats plus la Bamboula.  
Quand je rencontre une autre négresse  
Je n'ai pas d'yeux pour elle,  
Je ne me soucie d'aucun travail,  
Tout ce qui est moi est anéanti.

Je suis maigre comme une souche,  
Mes jambes sont comme des roseaux ;  
Nul mets ne plaît à ma bouche,  
Lè tafia même me semble de l'eau.  
Quand je songe à toi, Nizette,  
J'ai toujours des larmes dans les yeux.  
Ma raison s'égaré,  
Tant le chagrin me ronge.

Nizette, j'ai eu la nouvelle  
Que tu comptais bientôt revenir.  
Ah ! reviens toujours fidèle,  
Tenir vaut mieux qu'espérer.  
Ne tarde pas davantage,  
Tu me fais assez de chagrin,  
Je suis comme l'oiseau en cage  
Qu'on laisse mourir de faim.

C'est dans ce langage qui, comme l'on voit, comporte la rime et la mesure, que les créoles aiment à s'entretenir.

Parfois, aussi, ces chansons rendent les accents d'une ardente passion délaissée ou dédaignée. Alors les emportements violents du cœur blessé et agité, les colères de la jalousie, sœur de l'amour, la vengeance, ce plaisir des dieux, dit-on, débordent à plein bord par bonds déréglés, comme les eaux tumultueuses d'un torrent fougueux.

Les contes créoles, entrecoupés de chants, sont aussi très-curieux, très-attachants. L'amour encore, ce charme puissant de la vie,

Ce trait de feu qui des yeux passe à l'âme,

est le thème ordinaire de ces contes. Quelques-uns, inspirés autrefois par des sentiments non moins élevés, par les regrets de la patrie et de la famille, produisent encore aujourd'hui une très-vive impression sur l'auditoire.

Écrit, le créole n'est plus qu'une pâle photographie du créole parlé et chanté. C'est en le prenant sur le vif, accompagné, festonné, enguirlandé de ces gestes, de ces poses, de ces rires, de ces accents, de ces intonations, de ces cris intempestifs, de ces interjections dont les noirs seuls ont le privilège et le secret, et que la plume est inhabile à rendre; c'est ainsi assaisonné, disons-nous, qu'on apprécie, qu'on juge bien le langage créole, et qu'on y aperçoit les qualités que nous venons d'indiquer.

Oui! la langue des noirs enfermée dans un livre, privée de bruit, de mouvement et de lumière, n'est plus que l'image très-affaiblie, décolorée du créole en liberté sous le radieux soleil des tropiques.

‡ II. — *De la formation des mots créoles.* — Dans la prononciation française, chaque fois qu'un mot, terminé par une des consonnes *n, s, t, x*, est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, la consonne s'appuie ordinairement sur la voyelle qui la suit et s'unit avec elle. Ainsi

un homme	se prononce	un	<i>nhomme</i>
nos amis	—	nos	<i>zamis</i>
mes anneaux	—	mes	<i>zanneaux</i>
vieux habits	—	vieux	<i>zhabits</i>
les égards	—	les	<i>zégards</i>
les iniquités	—	les	<i>ziniquités</i>

Armes, épines, élans, hirondelles, herbes, ôies, os, oranges, oreilles, etc., précédés d'un mot finissant par la lettre *s* ou *x* se prononcent *zarmes, zépines, zélans, zhirondelles, zherbes, zoies, zos, zoranges, zoreilles, etc.*

C'est à moi, c'est à lui, c'est à nous, à vous, à eux, à vous autres, etc., se dit : c'est ta moi, c'est ta lui, c'est ta nous, ta vous, ta eux, ta vous zautres.

Eh bien! cette prononciation a contribué à former beaucoup de mots créoles, lesquels paraissent plaisants au premier abord, mais qui trouvent leur explication, leur origine, dans la manière dont les Européens prononcent les mots, dans les désinences mêmes de ces mots.

Une âme, une armée, une heure, se prononcent u-nâme, u-narmée, u-nheure, de là, en créole *yon nâme, yon naméc, yon nhè.*

Le nègre, ignorant l'orthographe et les règles de la grammaire française, ne se doutant guère, par conséquent, de la formation du pluriel dans les substantifs, le nègre,

disons-nous, puisqu'il faut l'appeler par son nom, le nègre, entendant dire

tantôt homme,	tantôt <i>nhomme</i> et <i>zhomme</i> ,
— cheval,	— <i>chevaux</i> ,
— ami,	— <i>zamis</i> ,
— affaire,	— <i>zaffaires</i> ,
— animal,	— <i>zanimaux</i> ,
— assiettes,	— <i>zassiettes</i> ,
— épine,	— <i>zépines</i> ,
— herbe,	— <i>zerbes</i> ,
— signal,	— <i>signaux</i> ,
— os,	— <i>zos</i> ,
— œil,	— <i>zyeux</i> ,
— oreille	— <i>zoreilles</i> ;

embarrassé par ces changements continuels de prononciation de mots pour désigner les mêmes objets, les mêmes êtres; n'apercevant pas la nécessité de ces consonnances, embrouillé, perdu au milieu de tout cela, n'y comprenant absolument rien, l'Africain a tout bonnement adopté tantôt le mot au pluriel, tantôt le mot au singulier, l'a immatriculé dans sa cervelle, l'a immobilisé, rendu invariable et s'en est tenu là, peu soucieux de l'outrage dont il se rendait innocemment coupable envers les règles grammaticales de la plus belle des langues.

Les mots donnés ci-dessus viennent à l'appui de ce que nous avançons : *nhomme* (un *nhomme*, ainsi prononcé au singulier en français) et *cheval* que le noir prononce *chouval*, ont été adoptés pour le pluriel comme pour le singulier; on dit en créole *dè nhomme* (deux hommes), *toua nhomme* — trois hommes — et *yon chouval*, *dè chouval*, *quate chouval*. *Zanimaux* (des) et *zyeux* (les), qui sont au pluriel en français, s'emploient tels au singulier en créole;

on dit : *yon zanimau*, *yon grand zanimau*, pour un animal, un grand animal, et *yon zyè* ou *ziè* pour un œil. Regardez l'œil de cet enfant, *gadé ziè ti manmaille là*.

Pour tous les autres noms cités, leur prononciation au pluriel a été prise comme noms invariables, désignant un ou plusieurs êtres, une ou plusieurs choses.

On dit donc en langage créole :

<i>Zami moin</i>	pour	mon ami et mes amis ;
<i>zaffè moin</i>	—	mon affaire, mes affaires,
<i>zanneau moin</i>	—	mon anneau, mes anneaux ;
<i>zame nous</i>	—	notre arme, nos armes ;
<i>zhabit moin</i>	—	mon habit, mes habits ;
<i>zassiette</i>	—	une assiette, des assiettes ;
<i>belle zhèbe</i>	—	une belle herbe, de belles herbes ;
<i>bon zo</i>	—	un bon os, de bons os ;
<i>zong moin</i>	—	mon ongle, mes ongles ;
<i>zoreille ou</i>	—	votre oreille, vos oreilles ;
<i>ziè moin</i>	—	mon œil, mes yeux.

Les phrases : *cé ta moin*, *cé ta to*, *cé ta li*, *cé ta ou*, *ta nous*, *ta yo*, *ta zautt*, qui signifient c'est à moi, c'est à toi, c'est à lui, à vous, à nous, à eux, à vous autres, et *yon nâme*, *yon namée* sont formés d'après la prononciation française, ainsi que nous venons de le faire voir.

Il faut remarquer que les noms ci-dessus énoncés sont, à part *zaffè*, *zong* et *ziè* les mêmes qu'en français, la lettre *r* ne se prononçant pas et ne s'écrivant pas non plus.

Dans le chapitre 1<sup>er</sup>, qui traite du substantif, nous exposerons les règles générales de la transformation des noms français en créole.



§ III. — Il nous reste à dire deux mots sur la manière de prononcer en créole et à indiquer les abréviations que l'on rencontre fréquemment dans le langage.

La *prononciation* est certainement la plus arbitraire de toutes les sciences de l'homme, la plus difficile à formuler, celle qui se refuse le plus irrésistiblement à une démonstration écrite. Aussi ne doit-on pas s'attendre ici à un traité de prononciation créole.

C'est par l'usage seul de la conversation que la prononciation peut se bien apprendre. Nous ne donnerons donc que quelques indications générales.

La lettre *r*, ainsi que nous l'avons indiqué, ne se prononce pas habituellement. Barbe, bourrer, coudre, farce, force, gourmand, lourd, merle, parmi, plaisir, pour, sabre, serpent, verbe, vivre, etc., s'énoncent *babe, bou-é, coude, face, foce, goumand, loud, mêle, pami, plaisi, pou, sabe, sèpent, vèbè, vivè*.

Toutefois la suppression de cette lettre dans le mot français ne suffit pas toujours pour donner la prononciation créole. Ainsi les mots arbrisseau, branche, friandise, grenouille, gros, projet, propos, souris, vraiment, prise (de tabac), fricassée, ne s'articulent pas *zabisseau, banche, fiandise, genouille, gos, pojet, popos, souis, vaiment, prise, ficassée*, ils s'énoncent *zabouissau, bouanche, fouiandise, gou-ounouille, gouos, pouaujet, pouopos, sououis, vouaïment, pouise, fouicassé*.

De même, courir se dit *cououi, nouirrir, nououi, frire, foui*, etc. Ce qui revient à dire que *r* devant une voyelle, prend le son de *ou*, très-souvent.

2° La lettre *o* entre deux consonnes se prononce *ou*. Ainsi, chocolat, corosole, domi, doé, fò (fort), joli, zoreille, zorange, chapoti (sapotille), soleil, volaille, volè (voleur),

s'articulent *chaucaulat, caurausaule, daumi, daué, fau, jauli, zaureille, zaurange, chapauti, sauleil, vaulaille, vaulè*.

3° Dans les mots dont la deuxième syllabe commence par *m* ou *n*, les noirs ajoutent une *n* à la fin de la première syllabe : *Za-mi, la-mou, ba-nane, ca-marade, ca-momi, va-ni* (vanille), *ca-nott, fa-mi* (famille), *ja-main, ma-maille, pa-mi, rho-ma* (homard), *fro-mage*, etc., se prononcent *zan-mi, lan-mou, ban-nane, can-marade, can-maumi, van-ni, can-nautt, fan-mi, jan-main, man-maille, pan-mi, rhon-ma, fron-mage*.

On ajoute aussi une *n* dans *co-gnien, ga-gnien, testo mac, pa-gnien, lognion*, etc., on dit : *con-gnien* (cogner, heurter), *gan-gnien* (acheter), *leston-mac, pan-gnien* (panier), *longnion*.

La lettre *u*, dans les mots *huile, huit, nuit, juque* (jusque), *minuit, suif, sur*, se prononce *ou* : *Houile, houit, nouit, jouque, minouit, souif, sous* et *assous*, presque toujours.

Les mots français *chat, cabrit, cachot, canot, cornet, debout, lait, rat, ravet, sot, valet, vert, tout*, etc., se prononcent comme s'ils étaient terminés par un *e* muet : *chate, cabrite, cachote, canote, cònete, douboute, laite, rate, ravete, valete, sote, vete, toute*.

C'est par suite de cette consonnance que l'on double la lettre finale *t* dans le langage écrit : *Yon chatt, yon cabritt, yon cannott, yon cònett, yon ratt, yon ravett, yon sott*. Tout le monde était content : *touit moun tè content*. Vert comme porreau, dur comme pierre : *vett conm poreau, di conm piè* (énigme).

Il faut que l'on sache que tous les noirs ne prononcent pas de la même manière. Ainsi, brûler, cimetièrre, demain, dur, jusque, leçon, petit brin (un peu), soleil, sucrerie, est articulé par les uns *boulé, cimiquiè, dimain, di, jouque, liçon*,

*soucri, saulè, ti bouin*, et par les autres *brilé, cimitiè, dumain, du, jiss, luçon, ti brin, sauleil, sicri*.

Cette façon différente de prononcer peut s'expliquer par les divers dialectes que parlaient les nègres envoyés en esclavage. Ces hommes n'étaient pas tous du même endroit, de la même côte, de la même tribu. Les uns provenaient de la Guinée (*Côte d'Or, Côte d'Ivoire, Côte des Esclaves*), les autres du Congo et de la côte d'Angole. Ils devaient donc articuler d'après leur idiome respectif.

Ajoutons aussi que, par leur fréquentation des Européens, les noirs qui habitent les villes ont changé peu à peu la prononciation en la rapprochant du français, tandis que le campagnard, le *bitaco*, a conservé encore la première prononciation. Ce qui permet de dire qu'il y a deux langages créoles : celui de la ville et celui de la campagne (1).

ABRÉVIATIONS. — Les abréviations sont nombreuses en créole, et elles contribuent à le rendre parfois incompréhensible. Il semble donc utile de les faire connaître, au moins brièvement, dès le début. Les plus inexplicables ne sont pas celles qui consistent dans le retranchement de la première syllabe de certains mots français comme : *baqué, contré, couté, crasé, blié, gadé, maré, mandé, raché, terré*, etc., pour embarquer, rencontrer, écouter, oublier, écraser, regarder, amarrer, demander, arracher, enterrer, etc. Celles-là se reconnaissent facilement ; mais il en est d'autres comme : *bò, cò, fò, lá, má, mò, pè, pò, ra, sò, tá, tè, tò, vè*, etc., lesquels, au premier abord, ne se comprennent point, parce que dans

---

(1) En ville on dit : *còbeille* pour *còbège*; *docteu* pour *doctè*; *bagage* pour *bagaïe*; *du* pour *dí* (dur); *cœu* pour *khè*; *case* pour *caïe*; *noi* pour *noùè*; *pannié* pour *pangnien*; *peu* pour *pè* (peur).

ces mots qui signifient bord, corps, fort, lard, mare, mort, père, port, rare, sort, tard, terre, tort, verre, etc., la suppression de la lettre *r* a entraîné celle de la lettre ou des lettres finales du mot français et l'a défiguré.

Pour les mots suivants : *bè, fi, lè, ni, sè pi*, qui veulent dire beurre, fille, air, nu, sœur, puits, voyez ci-après au chapitre I<sup>er</sup>.

Il est maintenant, dans les mots créoles mêmes, des retranchements de lettres qui ont besoin d'explication pour être compris. Ainsi, très-souvent on entend dire : *m'a, ou'a, t'a, n'a, y'a*. Ces émissions de voix, ces élisions, si l'on veut, sont l'abréviation de :

<i>Moin</i>	{ ou to nous yo       }	{ Ka ou bien va       }	<i>M'a ouè ça pour Moin va ouè ça, je verrai cela.</i>
			<i>Ou'a beau dit moin pour Ou ka beau dit moin, vous avez beau me dire.</i>
			<i>T'a pè rouvé ba li pour To ka pè rouvé ba li, tu peux lui ouvrir.</i>
			<i>N'a fè ça nous douè fè pour Nous ka fè ça nous douè fè, nous faisons ce que nous devons faire.</i>
			<i>Y'a dit pour Yo ka dit, ils disent.</i>

De même : *moin k'allé* se dit pour *moin ka allé*, je vais. On dit également *taa* pour *tala*; *on* pour *yon*; *ti* pour *piti*; *ni* pour *tini*; *a* pour *là*; *i* pour *li*; *p'encò* pour pas encore

Nous devons prévenir, en terminant, que nous ne nous occupons ici que du créole de la Martinique.

Tous les patois parlés aux colonies ne se ressemblent pas; ils ont entre eux des différences très-sensibles.

A la Guadeloupe, par exemple, qui est à 30 lieues seulement de la Martinique, on dit :

<i>Bitin</i>	au lieu de <i>bagaille</i> .
<i>Chumise</i>	— <i>chimise</i> .
<i>Chuval</i>	— <i>choival</i> .
<i>Avé</i>	— <i>avec</i> .
<i>Ci-là, cé-là</i> (celui-là, ceux-là)	— <i>ça qui</i> .
<i>Gnon, gnonne</i> (un, l'un d'eux)	— <i>yon, yonne</i> .
<i>Mouè, moun</i> (moi, je)	— <i>moin</i> .
<i>Pititt à mouè</i>	— <i>yche moin</i> .
<i>Caze à mouè</i>	— <i>caïe moin, caze moin</i> .
<i>Belle</i>	— <i>bête-à-fê</i> .
<i>Soucournian</i>	— <i>zombi</i> .
<i>Achilé</i> (acheter)	— <i>gangnien</i> .

A Cayenne les changements sont encore bien plus frappants; on dit :

<i>Mo</i> (me, moi, mon)	pour	<i>Moin</i> .
<i>So</i> (son, sa ses)	—	<i>li</i> .
<i>Craire</i> (croire)	—	<i>couè</i> .
<i>Cende</i> (cendre)	—	<i>sann</i> .
<i>Dour</i> (dur, e)	—	<i>di</i> .
<i>Domande</i> (demander)	—	<i>mandé</i> .
<i>Honmor</i> (honneur)	—	<i>lhonnè</i> .
<i>Jin</i> (jamais)	—	<i>janmain</i> .
<i>Kè</i> (avec)	—	<i>avec</i> .
<i>Laquio</i> (queue)	—	<i>lakhè</i> .
<i>Mathor</i> (malheur)	—	<i>mathè</i> .
<i>Mounde</i> (monde)	—	<i>mounn</i> .
<i>Pouvé</i> (pouvoir)	—	<i>pè</i> .
<i>Réponde</i> (répondre)	—	<i>réponn</i> .
<i>Sor</i> (sœur)	—	<i>sè</i> .

*Ti chanté* (chanson) pour *bèlè*.  
*Ti môceau* (un peu) — *ti bouin*.  
*Di leau* — *dleau*.  
*Ka ou ka* (taisez-vous) — *paix bouche ou*.

Donnez-moi un peu d'eau : *Baille mo môceau ai leau*. A la Martinique on dit : *Ba moïn ti bouin dleau*.

Deux négresses de Cayenne se rencontrent le matin ; l'une dit : *Boujou, sor, coument fika?* Bonjour, sœur, comment vous portez-vous ?

A la Martinique le bonjour se souhaite : *Bonjou, chè, coument ou yé?* — Ré. : *Moin bien, chè*. La façon de donner le bonjour varie évidemment ; une autre personne dira, par exemple : *Coument ou yé, bon matin, chè?* ou encore : *Coument ou k'allé, chè?*

A Cayenne, *oti fika?* signifie où restez-vous ? et *fika tranquil*, restez tranquille. A la Guadeloupe et à la Martinique, « où demeurez-vous ? » se dit : *Oti ou ka rété?* ou bien : *Oti caze ou?* où est votre maison ?

On pourra mieux juger, par la lecture des fables ci-après, écrites dans le créole de la Martinique, de la Guyane et de la Guadeloupe, des différences de langage de ces trois colonies.

## CIGALE EPIS FRONMI (\*)

(MARTINIQUE)

Yon cigale y té tini,  
Qui toujou té ka chanté ;  
Y té tini yon fronmi  
Côté li té ka rété.  
Yon jou cigale té ni faim ;  
Li ka chaché môteau pain ;  
Li allé dit fronmi là :  
« Ba moin ti brin mangé, m'a  
Rann ou quand moin va trouvé,  
Quéchose qui bon pou mangé. »  
Zautt save fronmi pas aimein  
Prêté ni longé lanmain.  
Li dit cigale : « Chè doudoux,  
Ça ou ka fè tout les jou  
Pou ou pas tini mangé ? »  
Cigale dit : « Moin ka chanté.  
Quand yo ka dansé bélé. »  
« — Anh ! anh ! ou ka chanté, chè,  
Ça fè ou pas tini d'aùtt  
Métiè ? Eh ! ben, chè cocott,  
Si ou faim, dans Bamboula,  
Allé dansé Caleinda. »

---

(\*) Voir la note, page 452.

## LA CIGALE ET LA FOURMI

( MARTINIQUE )

Il y avait une cigale  
Qui chantait toujours ;  
Il y avait une fourmi  
Qui demeurait à côté d'elle.  
Un jour la cigale avait faim ;  
Elle cherchait un morceau de pain ;  
Elle alla dire à la fourmi :  
« Donnez-moi un peu à manger,  
Je vous le rendrai quand je trouverai  
Quelque chose de bon à manger. »  
Vous savez que la fourmi n'aime pas  
A prêter ni à allonger la main (donner).  
Elle dit à la cigale : « Chère doudoux,  
Que faites-vous tous les jours  
Pour ne pas avoir à manger ? »  
La cigale dit : « Je chante  
Quand on danse le bélé. »  
« Anh ! anh ! vous chantez, chère,  
Ça fait que vous n'avez pas d'autre  
Métier ? Eh ! bien, chère cocotte,  
Si vous avez faim, dans le Bamboula  
Allez danser le Caleinda. »



## CANARI EPIS CHOUGUIÈRE

( G U Y A N E )

---

Chouguière ouin jou trouvé colère  
Di fika là so fouyer ;  
Li c'mencé ka babiller  
Ké canari, so compère,  
Anvant mounde di cas' lévé  
Ka dir : Gadé nous misère,  
Nous toujou landans chabon,  
Landans cend', landans poussière,  
La di fè... tout ça pas bon,  
Cher compère, an-nous marron ?  
Canari répond : Coummère,  
Vous ka joué ; si mo soti,  
M'a cassé pitit-pitit.  
Mo lapeau fait ké laterre,  
Li pas ka pouvé quiembé ;  
Laissez mo là mo côté.  
Vous qui dour, ça vous z'affaire ;  
Parti, bonjou, bonn' santé.  
Chouguièr' dit : Anwan, compère,  
Est-ce mo pas ka là ké to  
Pou mo défend' to lapeau ?  
N'a maché toujou tout proche.  
Si nous contré quèque roche,

## LE CANARI ET LA CHAUDIÈRE

( GUYANE )

La chaudière un jour se mit en colère  
De rester dans son âtre ;  
Elle se prit à babiller  
Avec le canari son compère,  
Avant que les gens de la maison fussent levés,  
Disant : Voyez notre misère,  
Nous sommes toujours dans le charbon,  
Dans la cendre, dans la poussière,  
Dans le feu... tout cela m'ennuie,  
Cher compère, évadons-nous ?  
Le canari répond : Commère,  
Vous plaisantez ; si je sors  
Je serai brisé en mille morceaux.  
Ma peau est faite avec de la terre,  
Elle ne pourra pas résister ;  
Laissez-moi dans mon coin.  
Vous qui êtes dure, c'est votre affaire ;  
Partez, bonjour, bonne santé.  
La chaudière dit : Ah ! bah ! compère,  
Est-ce que je ne serai pas là avec toi  
Pour défendre ta peau ?  
Nous marcherons toujours près l'un de l'autre.  
Si nous rencontrons quelque pierre,

Quèque bois, quèque chicot  
M'a cassé yé ké mo dos.  
Canari crair ça, pauvre guiabe;  
Li soti d'en bas so table,  
Rhalé so corps là lari.  
Chimin té pas bon, chouguière  
Ka maché manièr' manière,  
Jousqu' li costé canari,  
Qui cassé, torné fri-fri.

---

## CONTE

( GUADELOUPE )

Gnon conte, en bon fouançais, c'est gnon crac agréïabe,  
Ci-là mon ké conté, positif, véritabe.  
Mon ka cétié li pou su et bien cétaïn,  
Et pou miè prouvé li, tini gnon bon témoin.  
Gnon jou, mouché Roulin, toutt mounn cònnaitte,  
A Paris té allé pour fè gnon zemplette  
Et prouminé cò li. Pou ça li té pòté  
Café là Guadiloupe, où li té ka rété.  
Gnon machand parisien, flambàrt com zallimette,  
Qui té ka vanté li toutt bitin cònnaitte,  
Vini pou achité café là ça Roulin.  
Ci-là là pouésenté avec gnon air malin,  
Belle denrée à li. Au mot di Guadiloupe,  
Qui sòti bouche à li, machand là, com gnon soupe,

Quelque bois, quelque chicot,  
Je les casserai avec mon dos.  
Le canari crut cela, le pauvre diable ;  
Il sortit de dessous sa table,  
Traîna son corps dans la rue.  
Le chemin était mauvais, la chaudière  
Marchait en tricotant,  
De telle sorte qu'elle aborda le canari,  
Qui fut brisé et réduit en poussière.

---

## CONTE

( GUADELOUPE )

---

Un conte, en bon français, est une craquerie agréable,  
Celui que je vais conter est positif, véritable.  
Je le certifie pour sûr et bien certain,  
Et pour mieux le prouver, j'ai (je tiens) un bon témoin.  
Un jour, M. Roulin, que tout le monde connaît,  
A Paris était allé pour faire une emplette  
Et se promener. Pour cela il avait emporté  
Du café de la Guadeloupe où il demeurait.  
Un marchand parisien, flambart comme allumette,  
Qui se vantait de tout connaître,  
Vint pour acheter du café de M. Roulin.  
Celui-ci présenta, avec un air malin,  
Sa belle marchandise. Au mot de Guadeloupe,  
Qui sortit de sa bouche, le marchand, comme une soupe,

Quimé et fait in saut, en disant : Ça pas bon,  
C'est mauvais qualité; ça nouè tant com chabon.  
Café mon ka mandé, c'est café Martinique.  
Mouché Roulin qui roué, qui pas ditout bourique,  
Réponn à machand là'li tini gnon gros lot,  
Bon café Martinique au Rhâve dans dépôt.  
Dè ou toua jou apouès, aux pieds! — Li pouan la couse,  
Pou li allé moutré dans you fiscal Bouse,  
D'in même qualité gnon ti léchantillon.  
Aussitôt, machand là, avec gnon fin lognon,  
Apouè gnon vérifié, hélè! vouèla l'affaire!!  
Ah! palé moins di ça! — A ci-là ju pouèfère  
Toutt les zautt café. . . . .  
En Fouance 'et dans Paris, tout patout dans boutique  
Yo ka fè passé pour café Martinique  
(Qui pas dans moune encò) café Guadiloupièr,  
Qui sel ka validé; et qui tout patout plein.

Prit une mine dédaigneuse et recula en disant : Ce n'est  
[pas bon,  
C'est de la mauvaise qualité; c'est aussi noir que du charbon.  
Le café que je demande c'est du café de la Martinique.  
M. Roulin, qui est roué et qui n'est pas du tout bourrique,  
Répondit au marchand qu'il avait un gros lot  
De bon café Martinique, au Havre, en dépôt.  
Deux ou trois jours après, en route ! Il prend la Bourse  
Pour aller chercher dans un marché, une bourse,  
De la même qualité un petit échantillon.  
Aussitôt le marchand avec un fin lorgnon,  
Après examen, s'écria : voilà l'affaire !  
Ah ! parlez-moi de ça ! celui-là je le préfère  
A tous les autres cafés. . . . .  
En France et dans Paris, partout dans les boutiques  
On fait passer pour du café de la Martinique  
(Qui n'est pas encore au monde) du café de la Guadeloupe,  
Qui seul a cours, est valable, et que l'on trouve partout.

## CHAPITRE PREMIER

### Du Substantif

---

#### § 1<sup>er</sup>. — Règles de la formation des noms

Comme nous l'avons dit dans l'*Introduction*, le noir, en partant subitement pour l'Amérique, a emporté avec lui, pour tout bagage, pas mal de mots à la mode dans son pays, et il en a fabriqué un assez grand nombre à son propre usage une fois rendu dans sa nouvelle patrie. La façon dont il s'y est pris pour former son vocabulaire nous a permis de tirer des règles que nous allons donner.

1<sup>o</sup> Les substantifs français dont la terminaison a le son *oir* et *oi*, quelle qu'en soit l'orthographe, changent, dans le patois créole, cette terminaison en *ouè*. Exemple : Bonsoir, *bonsouè* ; devoir, *divouè* ; miroir, *mirouè* ; mouchoir, *mouchouè* ; rasoir, *rasouè* ; soir, *souè* ; armoire, *lanmouè* ; histoire, *lhistouè* ; victoire, *victouè* ; loi, *lalouè* ; voix, *lavouè* ; fois, (une) *yon fouè* ;

2<sup>o</sup> Les substantifs ayant le son final en *air*, *eur* et *eu*, quelle qu'en soit l'orthographe, changent cette terminaison en *è*. — Exemple : Air, *lé* ; (avoir l'air, *tini lè*) ; chair, *lachè* ; clair, *clè* ; — au clair de la lune, *dans clè laline* ; affaire, *zaffè* ; locataire, *locatè* ; contraire (au), *aucontré* ; docteur, *doctè* ; flatteur, *flatè* ; grandeur, *grandè* ; honneur, *lhonnè* ; liqueur, *liquè* ; malheur, *malhè* ; odeur, *lodè* ; peur,

pè; professeur, *professè*; douceur, *doucè*; serviteur, *sévitè*; siffleur, *siffliè*; sœur, *sè*; — beurre, *bè*; heure, *lhè*; — cheveux, *chivè*; feu, *fè*; neveu, *névè*; œufs, *zè*; yeux, *ziè* et *gè*.

REMARQUE. — Le mot *lhè*, heure, mérite une mention toute particulière. Il s'énonce et s'écrit de quatre façons différentes, savoir : *lhè*, *hè*, *nhè*, *zhè*. Il est l'heure de se coucher, *i lhè pou nous dòmi*. — Quelle heure est-il ? *Qui lhè i yè?* — Il est neuf heures, *i nef hè*; il est une heure, *i yon nhè*; deux heures et demi sont sonnées, *dè zhè édim*; *sòti sònnè*.

3° Les substantifs terminés en *ier* et *ière* changent cette syllabe finale en *iè*. — Exemple : huissier, *hissè*; menuisier, *minisiè*; sorcier, *sociè*; atelier, *latiliè*; usurier, *isiriè*; — chaudière, *chaudiè*; lumière, *limiè*; manière, *maniè*; bière, *biè*; rivière, *lariviè*; souricière, *souriciè*;

4° Les noms français ayant la terminaison phonique *ande* et *endre* changent leur terminaison en *ann* dans le créole. — Exemple : Amende, *lanmann*; contrebande, *contrebann*; marchande, *machann*; viande, *viann*; cendres, *sann*; palissandre, *palissann*;

5° Les mots dont la première syllabe a, en français, le son *oi*, comme oiseau, noisette, voisin, poison, poisson, poil, poivre, poitrine, voilà, changent ce son *oi* en *ouè* : *zouè-sea», nouè-sett, vouè-sin, pouè-son, pouè-sson, pouèl, pouève, pouè-trine, vouèla*;

6° Lorsque dans la première syllabe d'un nom il entre un *e* ou un *u*, ces lettres se changent généralement en *i*. — Exemple : chemise, *chimise*; chenille, *chini*; leçon, *liçon*; femelle, *fiemel*; grenade, *grinade*; redingote, *ridin-gott*; remède, *rimède*; semaine, *simaine*; cérique, *cirique*; — buffet, *biffè*; butin, *bitin*; dupe, *dipe*; lunette, *linett*; fusil, *fisi*; fumée, *fiinée*; humeur, *himè*; jupe, *jipe*; juge,



*jige* ; musique, *misique* ; plume, *plime* ; puce, *pice* ; ruban, *riban* ; sucre, *sicq* ; sucrier, *sicriè*. — Excepté : besoin, cheval, fenêtre, genou, qui font *bousoin*, *chouwal*, *funett*, *jounou*. Dans beaucoup d'autres mots l'*e* se change encore en *ou* : devant, *douwant* ; debout, *douboutt* ;

7° Les lettres *u* et *e* dans le corps d'un mot se changent aussi en *i*, le plus souvent. Exemple : Allumette, *zallimett* ; coutume, *coutime* ; couverture, *cowèti* ; confiture, *confiti* ; tortue, *toti* ; rue, *lari* ; éducation, *lédication* ; habitude, *lhabitide* ; angélus, *angelis* ; populace, *popilace* ; atelier, *latitiè* ; cimetière, *cimitiè* ; chrétien, *chritien* ; lendemain, *lendimain*.

8° Maintenant, il y a des noms dont la formation est tellement bizarre, si capricieuse, qu'elle échappe à toute espèce de règle. Parmi ces noms sont : *cribiche* (écrevisse), *chapot* (sapotille), *cobège* (corbeille), *cako* (cacao), *choïe*, *engnien* (rien), *fronmi*, *guiabe*, *guiole*, *nein* (nez), *pangnien* (panier), *longnion* (ognon), *paliviè* (palétuvier), *prève*, *seïance*, *mangnioc* (manioc).

Il faut citer encore : *flérau*, *rhaut*, *rhoue*, *rhonte*, *ronze*, qui signifient fléau, haut, houe, honte, onze. Comment le noir, qui a tant d'antipathie pour les *r*, a-t-il pu en mettre dans des mots français qui n'en n'ont absolument pas, alors qu'il supprime ces lettres dans tous ceux où elles existent ? Nous laissons au lecteur le soin de deviner l'énigme : *Cè yon tim-tim* ; *duviné*, *chè*.

Cette inconséquence de langage, cette fureur de placer une *r* au commencement des mots, cette étrangeté se produit surtout pour les mots commençant par une *h* aspirée ; ainsi, *hallier*, *haïr*, *hâler*, *hardes*, *hardi*, *hâvre*, *homard*, sont traduits en créole par *rhaziè*, *rhaï*, *rhalé*, *rhade*, *rhadi*, *rhâve*, *rhonma*.

REMARQUES. — 1° Dans les substantifs terminés par *ble* et *ple*, comme *câble*, *diable*, *fable*, *sable*, *table*, *exemple*, *temple*, etc., la lettre *l* se supprime dans le discours, et on dit en créole : *câbe*, *guiabe*, *fabe*, *sabe*, *tabe*, *exempe*, *tempe*. On la retranche également dans *boucle*, *ongle*, *journal*, *soldat*, *soulier*, *souffle*; dans *malgré*, *quelque*, *quelqu'un* quelquefois, *plutôt* (*pitôt*) et d'autres mots encore. *Ah! malgré ça*, s'écrie le négriillon sans cervelle, *moin blié pôté souiè missiè, li va jouré moin; aïe, jouinq, moin pas blanc. Pouloss, bon Diè, au bout quèque temps, vòyé baille hibou quèque zenfant.*

2° Dans les noms finissant par *il* et *ille*, la lettre *l*, ainsi que la double *l* et *e* qui suit se suppriment complètement. *Baril*, *fusil*, *mil* (millet), *coutil*, *nombril*, *outil*, *persil*, *sourcil*, se disent et s'écrivent : *bari*, *fisi*, *couti*, *mi*, *nombri*, *zouti*, *pèsi*, *souci*; *aiguille*, *chenille*, *coquille*, *famille*, *fil*, *grille*, *mantille*, *pacotille*, *sapotille*, *roquille*, s'énoncent : *zaigui*, *chini*, *coqui*, *fanmi*, *fi*, *gri*, *manti*, *pacoti*, *chapòti*, *roqui*.

3° La lettre *u*, quand elle est suivie de la voyelle *i*, se supprime tout-à-fait. Ainsi : *bruit*, *depuis*, *aujourd'hui*, *feuille*, *huissier*, *lui* (pronom), *menuisier*, *pluie*, *puits*, *puisque*, *puis*, etc., font *bi*, *dépis*, *jòdi*, *feille*, *hissiè*, *li*, *minisiè*, *laplie*, *pi*, *piss*, *pis*; excepté *huile*, *huit*, *nuit*, *minuit*, *suif*, *sur*, qui se prononcent *houille*, *houit*, *nouit*, *minouit*, *souif*, *assous*. (Voir § III de l'Introduction.)

4° Enfin, comme dernière remarque, nous dirons que beaucoup de noms français ne sont pas usités en créole; tels sont : *arbre*, *brume*, *brûlure*, *chienne*, *demeure*, *chevelure*, *gourmandise*, *murmure*, *nature*, *repos*, *rivage*, *souvenir*, *sommell*, *tombe*, *tremblement*, *usage*, *verdure*, *vieillard*, *zéphir*, etc. On ne peut citer ici tous les mots non

employés. C'est par la pratique que l'on parviendra à les connaître. Ceux indiqués ci-dessus s'expriment soit par deux mots ou un mot différent, soit à l'aide d'une périphrase. Ainsi : arbre se dit *piè-bois* ; chienne, *fimelle-chien* ; demeure (maison) *caïe*, ; rivage, *bò-d'lanmè* (bord de la mer) ; tombe, *trou* ; usage *lhabitide* ; vieillard, *viè cò* ou *viè nhomme* ; zéphyr, *piti vent douce*. Pour rendre les substantifs brûlure, souvenir, tremblement, l'habitant de la campagne, le *bitaco*, a recours à la circonlocution. Il s'est brûlé, il a la main enveloppée de linge ; si vous lui demandez ce qu'il a comme ça, vous pouvez être certain qu'il ne répondra pas : j'ai une brûlure, *moin ni yon brilu* ; il dira : *cé difè qui brilé moin, ou moin chaudé moin*.

De même, si on le questionne sur un objet donné comme souvenir, il ne dira pas : *cé yon souveni*, mais bien : *yo ba moin ti bagaïe là pou moin chongé yo*, on m'a donné cela pour songer, me rappeler, me souvenir.

S'il raconte que le *tremblement* de terre de 1839 a renversé les maisons de Fort-de-France, il s'exprimera comme suit : *Pouloss, quand latè tè ka tremblé en 1839, toult caïe Fò-d' Fouance tombè à tè*. — Sa gourmandise l'a tué : *A fòce li mangé li mò ou ka mò*. — Malade comme vous me voyez, on me mettra bientôt dans la tombe, *conn ou vouè moin malade là yo kaille metté moin dans trou bientôt*.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur la formation des noms en indiquant quelques substantifs d'origine nègre ou caraïbe. Ces substantifs sont :

*Boudin, bonda, bouquanquiou, cabouïa* (1) *caïali, calalou,*

---

(1) *Cabouïa, caïali, Mabouïa, molocoïe, ouacan, pipiri, ka, ké, kaille*, sont des mots caraïbes. *Papaye* (fruit) vient de *Abapaye*, nom caraïbe ; *Abocá-zabocá* (fruit) parait dériver de *Aouacaté*, nom caraïbe également.

*caïe, caplaou, còdeinne, cannari, cravatt, couquia, Désodè, fouè, léfan, lòsi, mabouïa, matété, matadò, massoqué, migan, mòlo-coïe, papaye, piess, pipiri, quia-quia, quinbois, saff, yche, zaboca, zagrignein, zaloïe, zinzin, zombi, ziguino, etc.*

OBSERVATION GÉNÉRALE. — Les règles qui viennent d'être données sur la formation des noms s'appliquent également aux adjectifs et aux verbes à l'infinitif ayant les mêmes terminaisons que les substantifs.

1° Son *oir* ; noir, *noué* ; boire, *boué* ; croire, *coué* ; recevoir, *recevoué* ; voir, *voué* ou *oué* plus habituellement. Excepté les verbes *avoir* ; *asseoir*, *savoir*, *valoir*, *vouloir*, qui se rendent par *tini* et *ni* ; *assise*, *save*, *vaut*, *vlè* et *lé*.

2° Sons *air*, *eur*, *eux* : nécessaire, *nécessè* ; plaire, *plè* ; satisfaire, *satisfè* ; dangereux, *dangerè* ; deux, *dè* ; fameux, *famè* ; heureux, *hèrè* ; mineur, *minè* ; vieux, *viè*.

3° Sons *ier*, *ière* : Fier, *fiè* ; entier, re, *entiè* ; familière, *familiè*.

4° Son *endre* : Attendre, *attann* ; entendre, *tann* ; rendre, *rann* ; vendre, *vann* ; apprendre, *appouann* ; défendre, *défann* ; descendre, *descann* ; fendre, *fann* ; prendre, *pouann*.

Dans les verbes de la quatrième conjugaison française dont le son est *aindre*, *ondre*, la terminaison *dre* est remplacée en créole par la lettre *n*. Ainsi plaindre, craindre, font : *plainn*, *crainn*, et pondre, répondre, font : *ponn*, *réponn*.

5° Changement de *e* et *u* en *i* : Nu, *ni* ; deviner, *diviné* ; remuer, *rimé* ; brûler, *brilé* ; murmurer, *mimiré* ; punir, *pini*.

6° Changement de *u* dans le corps d'un mot par la lettre *i* : Amusant, *amisant* ; commun, *commiin* ; défunt, *défint* ; jeune, *jeine*.

Nous avons fait cette observation afin de donner la règle générale une fois pour toutes, et de n'y point revenir quand nous nous occuperons de l'adjectif et du verbe.

Avec l'application de ces règles, on peut, sans le secours du dictionnaire, trouver soi-même et donner un grand nombre de mots créoles.

## § II. — *Du genre*

Les Grecs et les Latins reconnaissaient trois genres : le *masculin* pour le sexe masculin, le *féminin* pour le sexe féminin et le *neutre* pour les êtres inanimés n'ayant pas de sexe.

Les Anglais, en gens logiques, ont adopté le *neutre* des Anciens, et, comme eux, ils ont trois genres.

Les Français n'en admettent que deux pour distinguer le sexe réel et fictif des êtres. Les Espagnols, les Italiens de même.

Les noirs, eux, n'ont jamais voulu adopter qu'un seul et unique genre, le genre *masculin*.

Et cependant, un homme et une femme, un coq et une poule, un taureau et une vache ne sont visiblement pas du même sexe et ne sauraient être non plus considérés comme du même genre.

Nonobstant, l'Africain s'est voilé les yeux, il n'a voulu rien voir, rien distinguer ; il a tenu, en dépit de la nature, à ce que les noms femme, poule, vache appartenissent au genre masculin, qui est le plus noble, sans contredit, et depuis plus de 200 ans on dit, parlant créole : *Yon* (un)

*femme, yon nègress, yon fi (fille), yon poule, yon ginisse, yon gouounouille, yon mouche, yon calebasse, yon bannanne, yon fouchett, yon caraff, yon tabe, yon zassiett, yon pipe, yon chimise, yon chambe, yon maladie, yon ti sououis (petite souris), yon zépine, yon larivière (rivière), yon lacou, yon monte, yon chaise, yon couche, yon pice, yon tôte (tortue), etc., comme on dit : yon nhomme, yon nèg, yon garçon, yon coq, yon taureau, yon ravett, yon mabouia, yon zannoli, yon moustic, yon caïali (héron), yon massoquè (forgeron), yon piment, yon vè, yon gombo, yon zaboca, yon mango, yon ciga, yon cannapè, yon léfan, yon madras, yon longuent, yon zo, yon zè (œuf), etc.*

*Viè nhomme là, dipis yon nhè, tout comm yon gouos mâle-macaque, lassous yon roche larivière té assise sans prend engnien, écepté yon viè pangnien.*

Depuis une heure, le bonhomme, comme un gros singe, était assis sur une roche de la rivière, n'ayant rien pris, si ce n'est un vieux panier.

*Cendrine (Alexandrine), vini palé moin. Ou kaille préparé mangé bon moin tout suit, ou tann.*

Alexandrine, venez me parler. Préparez-moi à manger tout de suite, vous entendez.

*Oui, missiè, ça ou lé moin ba ou ?*

Oui, monsieur, que voulez-vous que je vous donne ?

*Eh ! ben, ou ké ba moin yon lonmelett, yon côtelett mouton épis yon pouësson. Mais fè vite, ou tann — R. Oui, missiè.*

Eh ! bien, vous me donnerez une omelette, une côtelette

de mouton et un poisson. Mais faites vite, vous entendez.  
— R. Oui, monsieur.

*Cendrine ! Cendrine ! — R. Ka vini.*

*Alexandrine ! Alexandrine ! — R. Je viens.*

*Eh ! ben, vini non, fouinq ! ou pas tann non ; moin ka crié  
ou dépis yon nhè. — R. Pas fâché, mi moin !*

Eh ! bien, venez donc, fichtre ! vous n'entendez donc pas ;  
je vous appelle depuis une heure. — R. Ne vous fâchez  
pas, me voilà !

*Couté ça moin dit ou : in place côtelett mouton a ou ké ba  
moin yon bon gouos beefteck Toulouse ; vouyéé chaché zaboca,  
pis yon bouteille bon divin, ou tann. Mi ! pou dessè ou ké ba  
moin frommage tête-mò, yon bannanne, yon mangue, yon  
chapoti, épis yon tasse café, on ti vè rhum ; vouèlà, allé, maché  
à pouésent, et rimé ou ti bouin.*

Ecoutez ce que je vous dis : à la place de la côtelette  
vous me donnerez un bon gros beefteck de chez Toulouse ;  
envoyez chercher un avocat et une bouteille de bon vin,  
vous entendez. Hé ! pour dessert, vous me donnerez du  
fromage de tête-de-mort, une banane, une mangue, une  
sapotille, et puis une tasse de café et un petit verre de  
rhum. Voilà, allez, marchez à présent, et remuez-vous un  
peu.

*Cendrine !... ti manmaille là, allé dit manman ou pôté ba  
moin yon zassiett, yon vè, yon fouchett, yon séviètt, enfin tout  
ça qui faut pou chrétien mangé.*

Alexandrine !... petit (petite manmaille), allez dire à votre  
maman de m'apporter une assiette, un verre, une four-

chette, une serviette, enfin tout ce qu'il faut pour qu'un chrétien puisse manger.

### § III. — *Du nombre*

En grammaire, le nombre est la propriété qu'ont les noms d'exprimer, au moyen de leur finale, l'unité ou la pluralité.

La plupart des langues comptent deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Le patois des Antilles a aussi ses deux nombres, mais ce n'est pas par un changement dans la terminaison des noms que la pluralité se marque et se reconnaît.

Le noir a un procédé à lui que nous allons faire connaître.

En français l'emploi des articles et des adjectifs possessifs, ainsi que la prononciation, aidé singulièrement à distinguer les nombres. En créole, rien de cela n'existe; il faut se passer de ce puissant secours, et pour surcroît de difficulté la prononciation ne donne même aucun indice de l'unité ou de la pluralité, beaucoup de noms se vocalisant au singulier comme au pluriel (un *zo*, un *zorange*, un *zanimau*), un *ziè*, (un *yeux*).

Dans cette phrase : Aimables hirondelles, vous ramenez le printemps, — la prononciation française, seule, indique que l'on entend parler des hirondelles en général et non d'une seule hirondelle. L'idée de la pluralité est formellement énoncée par la liaison des deux mots « aimables zhirondelles. » — En créolé, au contraire, *dimabe zhirondèl* indique aussi bien le nombre au sin-



gulier que le nombre au pluriel, attendu que le son phonique du nom est le même, que l'on veuille parler de l'hirondelle ou des hirondelles (*yon zhirondell, quate zhirondell*).

*Zouèseau moin, zanneau moin, chouval moin* peut signifier aussi bien mon oiseau, mon anneau, mon cheval, que mes oiseaux, mes anneaux, mes chevaux. *Madame dit ou ba li bas li. — Ti nèg là pòté missiè zhabit-li. — Quionquion ou baille chouval là mangé?* Rien dans la manière de prononcer ces phrases n'indique, non plus, une idée de pluralité. On ne sait si Madame veut son bas ou ses bas; s'il faut porter à Monsieur son habit ou ses habits, et si la demande faite au domestique Quionquion concerne un cheval ou des chevaux.

Aussi, afin d'éviter, autant que possible, les équivoques, a-t-on soin, en créole, de dépeindre exactement, de montrer, de désigner les êtres et les objets ou d'en indiquer le nombre. Si c'est seulement son bas que demande Madame, on dira : *Madame dit ou ba li bas li qui assous chaise là* (qui est sur cette chaise); ou bien encore on ajoutera : *i ni yonne* (elle en a un). Conséquemment, c'est l'autre qu'il faut. Mais la négresse pourra répondre : *Bas li pas là, —* son bas n'y est pas.

Bellefleur ! des assiettes. A cette demande, le domestique blanc comprend tout de suite que c'est deux assiettes, au moins, qu'il doit apporter. Reproduite en créole : *Bellefleur, ba moin zassiett*, la demande laisse du doute dans l'esprit du domestique noir. Est-ce une ou plusieurs assiettes que l'on désire? rien ne l'indique; car le mot *zassiett* s'énonce au singulier de la même façon qu'au pluriel; il dit aussi bien une assiette que des assiettes. Pour être bien compris, on devra dire : *Bellefleur, ba moin*

*yon, dè, ou toua zassiett, ou bien encore : ba moin quèque zassiett, quelques assiettes.*

De même, pour l'exemple donné plus haut, dira-t-on *chouval là ou ba yo mangé*. Il a fallu ici, pour être entendu du domestique, changer de tournure de phrase afin d'employer *yo*, qui signifie eux, et qui indique évidemment la pluralité.

Dans le langage créole, on fait un emploi fréquent du pronom *yo*, pour marquer le pluriel. Quand je dis *chatt goumand*, j'exprime que le chat est gourmand ; mais si j'entends parler des chats, je dirai : *chatt yo goumand*.

Les bœufs sont morts. Pour rendre exactement cette phrase en créole, on doit s'exprimer de la manière suivante : *cè bef là yo mò* ; car si vous disiez simplement *bef mò*, on comprendrait que le bœuf est mort.

Ses chiens font bonne garde. Si je traduis cette phrase par : *Chien li ka veillé bien*, on ne saura pas s'il y a un ou deux chiens, car cela signifie que son chien veille bien, qu'il fait bonne garde ; il faut mettre le pronom *yo* (eux) et dire pour être clair et exact : *Chien mussiè a yo ka veillé bien*. De cette façon la pluralité est indiquée par *yo* et l'on sait que ce monsieur a pour garder sa maison, la nuit, plusieurs chiens vigilants qui *ni bon ziè, bon zaureill, bon dent*. Gare aux nègres marrons !

Ainsi donc, dans le langage créole, c'est à l'aide du mot *yo* que l'on reconnaît la pluralité. Les substantifs ne portent aucune marque du pluriel ; leur finale, leur orthographe est la même au pluriel qu'au singulier.

On écrit : *Dè chouval, toua chatt, quate bef, cinq cabritt, nef ciga, cent ratt, mille ravett, comme yon chouval, yon chatt, yon bef, yon cabritt, yon ciga, yon ratt, yon ravett*. Et,

en effet, dans une langue dont les mots s'articulent toujours séparément, sans liaison aucune, et laissent entendre très-souvent une consonnance indiquant le pluriel alors qu'il s'agit du singulier (*yon signau, yon bon zanimau*), il est difficile, il devient même tout à fait inutile d'indiquer le nombre.

A quoi servirait l'addition d'une *s* à la fin des noms donnés ci dessus et de ceux ci-après : *Boucq, chassè, fi, jam* (jambe), *lachè, lari, lanmoué, lodè, machann, sann, vapè, volè, vè, zofficiè, tò* (tort). Absolument à rien.

Nous laissons à chacun la liberté de mettre des *s* là où il voudra. Pour nous, sans crainte d'être accusé d'une faute d'orthographe, nous écrivons tranquillement :

*Moin ni dè chòuval épis quate bell bef,*  
J'ai deux chevaux et quatre beaux bœufs.

*Toua jeine fi té ka chanté,*  
Trois jeunes filles chantaient.

*Dè jeine gaçon té ka chanté avec yo,*  
Deux jeunes garçons les accompagnaient.

*Chatt, sèpent-ka mangé ratt,*  
Les chats et les serpents mangent les rats.

*Toult zanmi li vini ouè li,*  
Tous ses amis sont venus le voir.

*Mettè zassiett épi vè lassous biffè lacuisine,*  
Déposez les assiettes et les verres sur le buffet de la cuisine.

*Nououi choval pou baille zofficiè monté* (proverbe),

Nourrir des chevaux pour les donner à monter aux officiers (être dupe).

A notre avis, le créole écrit doit être, autant que possible, la représentation fidèle de la prononciation, comme dans les langues italienne et allemande. Vouloir l'assujettir à des règles trop précises ce serait changer la prononciation, dénaturer le mot créole.

## CONTE

### COMPÈ COQ ÉPIS COMPÈ CANNA.

---

I té tini les zautt fouè yon jauli fi qui té ka rété avec manman li dans yon ti coin la ville. Li té sage, li té tini lesprit. Toutt mounn té ka vini fou quand yo té ka ouè li.

Yon jou dimanche, compè coq té ka pronmennein ; li passé là, li vouè bell fi là, li vini amourè dans moument mênme. I fé li zié doux. Conm coq là té tini jauli plimm, i fé fi là ainmein li. Tout lés souè li té ka chauffé fi là, jiss temps yon jou li mandé maïé. Mais coim li pas té tini lagent yo pas té pè maïé épis anni jauli plimm. Coq là té désolé ; pou li pas ni posé ni daumi ; té ka vini maig.

Yon jou li allé trouvé compè canna qui té canmarade li. Tala té viè cò, mais li té tini lagent. Dépis yon simaine li pas té ouè coq. I dit li : « Oti to ka allé flanné tout les souè conm ça pou moin pas-oué to. » — Coq dit li : « Ah ! mon chè, moin connaitt yon belle fi dans coin laville là qui ainmein moin, et si ou té lé prété moin quèque sou moin sè maïé simaine tala mênme. »

Canna dit li : « Eh ! ben, mon chè, mennein moin épi ou pou moin pè connaitt fi là. Pouloss, apouès m'a ouè ça. »

Mênme jou tout les dè pati conm dè bon zanmi. Quand fi là ouè canna, li cououi serré, pace canna là té trop laide.

## CONTE

### COMPÈRE LE COQ ET COMPÈRE LE CANARD

---

Il y avait autrefois une jolie fille qui demeurait avec sa mère dans un endroit retiré de la ville. Elle était sage et avait de l'esprit. Tous ceux qui la voyaient en étaient épris.

Un dimanche, compère coq se promenait. Il passe par là, voit cette belle fille et en devient amoureux sur le champ. Il lui fait les yeux doux, et comme il avait de jolies plumes, (qu'il était beau cavalier), il attira son attention.

Chaque soir il courtoisait cette jeune fille, lorsqu'enfin il la demanda en mariage. Mais, comme il n'avait pas d'argent (était pauvre), ils ne pouvaient pas se marier avec seulement de jolies plumes. Le coq était désolé; il n'avait plus ni repos, ni sommeil, il maigrissait.

Un jour il alla trouver compère canard qui était son camarade. Celui-ci était vieux, mais riche. Depuis une semaine il n'avait pas vu le coq. Il lui dit : « Où vas-tu flâner tous les soirs comme ça, que je ne te vois plus. » Le coq lui répondit : Ah! mon cher, je fais la cour à une belle fille cachée dans un coin de la ville, qui m'aime, et si vous vouliez me prêter quelque argent, je me marierais cette semaine même. » Le canard lui dit : « Eh! bien, mon cher, mène-moi avec toi pour que je puisse connaître cette jeune fille. Alors, après je verrai ça. »

Le même jour tous les deux se mirent en route comme deux bons amis. Quand la jeune fille aperçut le canard, elle courut se cacher, parce que le canard était trop laid.

Mais, quand li vini save canna plein lagent, li coumencé causé épi li, si ben qu'canna, sans pède di temps, mandé maïé. Fi là dit oui. Canna si content li manqué vini fou bonhè.

Pendant temps, là coq pas save canna metté li derhò, Cabritt té dans mangnoc li. Li pas té cònnaitt engnien, pauve guiabe. Canna allé à caïe li, i dit pou li : « Compè, moin tini you ti manmille pou moin nommein demain ; prété moin, souplè, plis bell rhade ou. » Coq qui pas té save cé pou maïé prété canna toutt plis bell plimm li.

Canna changé, li faro, cououi vitement maïé épi fi là. Yo fè grand zaffè, baille grand dinein, dansé Jira, Bamboula, toutt bell bagaïe qui ni dans mounn.

Pauve coq manqué mò chagrin. Li vouè trop ta jauli plimm pas ka allé laplace, maïé sans lagent cé chaïé dleau dans pangnien.

Quand boudin mòdè, cé pas épi bell plimm yo ka plein li.

Mais lorsqu'elle vint à savoir qu'il était riche, elle se mit à causer avec lui, si bien que le canard, sans perdre de temps, la demanda en mariage. La jeune fille dit oui. Le canard fut si content, qu'il manqua devenir fou de bonheur.

Pendant ce temps, le coq ignorait que le canard l'eût supplanté, que le cabrit fût dans son manioc. Il ne connaissait rien, le pauvre diable. Le canard alla chez lui et lui dit : « Compère, j'ai un petit enfant à nommer demain; prête-moi, je te prie, tes plus beaux habits. » Le coq qui ne savait pas que c'était pour se marier, lui prêta toutes ses plus belles plumes. Le canard, habillé magnifiquement, courut aussitôt se marier avec la jeune fille. On fit grande cérémonie, on donna un grand dîner, on dansa Jira, Bamboulà, on fit toutes les plus belles choses du monde.

Le pauvre coq faillit mourir de chagrin. Il vit trop tard que la beauté ne suffit pas, et que vouloir se marier sans argent, c'est transporter de l'eau dans un panier.

Quand le ventre crie, ce n'est pas avec de beaux habits qu'on le remplit.



§ IV. — *Des noms composés*

La langue française possède une longue nomenclature de noms composés dont le plus grand nombre n'est pas usité en créole. Par contre, les noirs en possèdent à leur tour qui leur sont propres et que voici :

Acra-mori, tonton-bannanne, bête-à fè,  
Kaille-mangé-ti-poulett, pois-casse-cannari,  
Patate-gros-bois, quia-quia, coubouillon-milate,  
Langue-bannanne-jaune, zhèbe-pied-poule,  
Cannari-makaque, poule-boucaut, ka craqué,  
Cabritt-bois, bête-en-ni-pied, zhèbe-sèpent (1),  
Zhèbe-manmzelle, zhèbe-zanmourette...

Arrêtons-nous un instant à ces deux derniers composés ; ils ont un parfum de jeunesse, de fraîcheur et de poésie qui attire sur eux l'attention des âmes sensibles.

Sous le nom de *zhèbe-manmzelle*, les noirs désignent la sensitive épineuse (*sensiva pudica*). Cette jolie plante, qui croît en rampant dans les endroits secs et arides, offre à l'œil un riche tapis vert parsemé de fleurs en houppe sphérique d'un rose vif. Mais la chèvre légère est-elle poursuivie par son bélier, ou le voyageur vient-il à fouler cette charmante verdure, leur passage se décèle par des

---

(1) Les noirs ont donné le nom de *zhèbe-sèpent* à plusieurs plantes auxquelles ils reconnaissent la vertu de guérir la morsure des reptiles venimeux. Parmi ces plantes, l'euphorbe, appelée vulgairement malaommée, poil de chat, herbe à serpents, est considérée par les *guérisseurs*, les *panseurs*, comme le meilleur alexitère qu'on ait éprouvé contre la piqûre des bêtes venimeuses.

C'est une plante à suc blanc et laiteux ; on l'emploie pilée et tout simplement appliquée en topique sur les morsures. (*Voir aux Notes à l'article serpent.*)

tracés d'un rouge éclatant, dues à la contraction des folioles, dont le dessous est de couleur écarlate.

On remarque avec étonnement ce phénomène

Sur le gazon qui de leurs derniers pas

A conservé les empreintes fidèles.

Le poète Castel, qui était aussi naturaliste, a dit de la sensitive :

Une plante, ô prodige ! à l'éclat de ses charmes,

Unit de la pudeur les timides alarmes.

Si d'un doigt indiscret vous osez la toucher,

Tout s'agite ; la feuille est prompte à se coucher,

Et sa branche mobile, aux mêmes lois fidelle,

S'incline vers la tige et se range auprès d'elle.

Le nom de *zhèbe-zanmourett* a été donné à une plante de la famille des liserons, appelée *cuscute* et vulgairement *corde à violon*. Cette plante, fameuse parmi les amants superstitieux, leur sert d'éprouvette pour s'assurer de la constance de l'objet aimé et de la durée de son amour. Pour cet effet, celui des amants qui est le moins confiant, après avoir égaré l'objet de ses feux loin du bruit des villes et du regard des indiscrets, après avoir pénétré dans l'asile sacré du mystère, sous les voûtes sombres des forêts, où le parfum, les formes gracieuses des fleurs de toutes couleurs et le murmure des ruisseaux, mêlé au chant des oiseaux, parlent éloquemment à l'âme attendrie, il arrache une poignée de *cuscute*, et la jette au hasard sur un arbre ou sur un buisson. Si plus tard la végétation s'en développe, il est au comble de ses vœux, et rêvant au bonheur, il doit être le plus heureux des hommes.

N'enlevons pas à cet amoureux sa douce espérance, et revenons à nos substantifs, car les noirs ont encore :

*Pois-mabouïa* (1), *ponmme-bibi*, *ponmme-rose*, *zhèbe-couteau*, *léza-tè*, *piment-chien*, *chou-coco*, *bois-capitaine*, *matou-tou-falaise*, *baume-zanglais*, *zhèbe-couresse* (2), *bois-caca*, *sauce-pauve-nhomme*, *calalou-crabe*, etc., et, comme en France, bien plus qu'en France, des *culs-tout-nus* et des *va-nu-pieds*, comme aussi des *langues-de-serpents* et des *caquets-bons-hècs*.

Au rouge-gorge, modèle, dit-on, de fidélité et de tendresse, les Martiniquais peuvent opposer avec fierté la *blanche-gorge* et aussi le *siffle-montagne* qui charme leurs

(1) Le nom vulgaire de *pois-mabouïa* a été donné par des noirs chasseurs au fruit du caprier à siliques rouges, parce que les lézards appelés *mabouïa*, en sont très-friands. Le caprier est un arbrisseau très-rameux, qui acquiert environ 12 pieds de hauteur, dont les rameaux sont longs, faibles et pendants, et qui porte de fort belles fleurs, blanches, grandes et d'une odeur agréable.

Les siliques, longues de 6 pouces environ, contiennent une chair rouge dans laquelle sont enfoncées des semences réniformes très-blanches, de manière que, quand les siliques sont ouvertes, elles présentent des bandelettes d'un rouge vif, auxquelles semblent tenir des perles ou des globules d'albâtre.

(2) On appelle à la Martinique *zhèbe-couresse* le poivrier à feuilles transparentes. On en trouve en grande quantité au quartier du Fort-St-Pierre, infesté d'animaux venimeux. Ce nom d'herbe-à-couresse lui vient d'un serpent mince et long, dont la robe tire sur le vert et est marquée de jaune, de noir et de gris. Cette couleuvre n'est pas venimeuse, car on la manie sans danger, mais elle est ennemie, dit-on, des autres serpents venimeux. Elle les attaque, les presse si fort en les estortillant qu'elle les étouffe. On prétend dans le pays que si elle se sent mordue par ces serpents elle a recours à cette plante comme à un contre-poison, d'où son nom *zhèbe-couresse*. Le poivrier à feuilles transparentes rampe et n'a que deux pieds d'étendue. On l'emploie comme remède contre les morsures des serpents.

luxuriantes forêts de sa voix éclatante et harmonieuse. Ils peuvent encore, à côté de la *belle-de-nuit*, placer la *fleur-de-quatre-heures*, ainsi nommée parce qu'elle ne commence à s'ouvrir qu'après le coucher du soleil pour se refermer sous l'influence de ses premiers rayons du matin (1). Mais aux becs-figues ils ne sauraient opposer des becs-sapotilles, non que certains oiseaux, comme le *ramier*, le *mèle* (merle) et le *coulivicou* ne soient très-friands de ce fruit et n'y enfoncent fréquemment, trop fréquemment, leurs becs effilés et pointus. En revanche, ils ont d'autres noms composés qui ont bien leur piquant. En voici quelques spécimens :

*Fimell-bef*, *yche-bef* (veau), *yche-chouwal*, *mâle-bourique*, *manman-poule*, *manman-bef*, *canmarade-poule*, *mâle-macaque*, *fimell-chien*, *fimell-cabritt*, *chatt-macou*, *fimell-caïali*, *fimell-tôti*, *tété-bef*, *tété-cabritt*, *tim-tim* (énigme).

Quelque singuliers que puissent paraître ces noms, il ne faut pas trop s'en étonner, car il en existe de tout semblables en français, ou, du moins, de quasi-semblables. Lacépède et Buffon, dont la plume facile et brillante a dépeint dans un style si attachant la forme, les couleurs et les mœurs des animaux, ont écrit : « Le lait de la femelle-buffle n'est pas si bon que celui de la vache. » (BUF.)

« La tortue-mâle, après la saison des amours, abandonne la compagne qu'elle paraissait avoir tant chérie. » LACÉP.)

« Les éléphants-mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. » (BUF.)

Enfin le bon Lafontaine n'a-t-il pas dit aussi :

Mère-écrevisse, un jour, à sa fille disait :

Comme tu vas, bon Dieu ! ne peux-tu marcher droit ?

Que si des écrivains aussi célèbres ont pu écrire femelle-

(1) Ses fleurs répandent pendant la nuit une odeur très-suave.

buffle, tortue-mâle, éléphant-mère, mère-écrevisse, il est bien permis, allons, à de pauvres noirs de dire à leur tour : *fimell-bef, mâle-macaque, manman-chien, yche-chouval, fimell-tôti* etc.

Si, maintenant, nous passons au règne végétal où la distinction des sexes est, pour le vulgaire, encore bien plus difficile à saisir, nous trouvons dans les auteurs botanistes les mêmes expressions. Ils écrivent très-bien chanvre mâle, chanvre femelle, palmier mâle, palmier femelle, pin mâle, fleurs mâles, fleurons femelles.

Chacun sait que les plantes sont des êtres organisés et vivants, qui ont leurs amours et leur hymen. Ce sentiment secret des plantes, a été très-délicatement exprimé par de Fontanes dans les jolis vers que voici :

O fleurs! qui tant de fois avez servi l'amour,  
Votre sein virginal le ressent à son tour.  
Oui, vous n'ignorez pas les humaines délices.  
Vainement la pudeur au fond de vos calices  
Cache de vos plaisirs le charme clandestin ;  
Les zéphirs les ont vus, et leur voix fortunée  
Raconte aux verts bosquets votre aimable hyménée.

#### Exercices phraséologiques (1)

*Yon jou dans temps qui passé, tè ni yon fimell-côchon qui té*

---

(1) Les exemples que nous donnons sont, en grande partie, puisés dans un livre écrit avec infiniment d'esprit, publié il y a bientôt trente ans, et qui est devenu très-rare. Nous voulons parler des *Fables* de la Fontaine, traduites, ou plutôt travesties en patois créole sous le titre les *Bambous*, par un vieux commandeur. (Brochure de

*fè yon zanmi avec yon fimell-chien qui tè plein gouòs boudin.*  
— Autrefois, il y avait une truie qui s'était fait l'amie d'une chienne qui était pleine gros son ventre (qui était prête à mettre bas).

*Gadé, ma chè, si li pas sam yon mâle-macaque?* — Regardez, ma chère, s'il ne ressemble pas à un singe.

*Magré loutt zattrapp yo fè yo pas pouan yon manicou. Yon gouòs mâle-biche, à la fin, tombé dans zattrapp fimell-mouton.*  
— Malgré tous les pièges qu'ils tendirent, ils ne prirent même pas un manicou. Un gros cerf, à la fin, tomba dans le piège de la brebis.

*Moin blié dit vouèsine là tè yon fimell-caïali.* — J'ai oublié de dire que la voisine était une cigogne.

*Yon jou tè lini yon lion épis yon fimell-mouton, yon fimell-cabritt épis yon ginisse. Toutt lé quate dit : en nous coupé zas-socié pou nous tout ensam allé lachasse.* — Il y avait un jour un lion, une brebis, une chèvre et une génisse. Tous les quatre dirent : associons-nous pour chasser tous ensemble.

---

140 pages. (Ruelle et M Armand, imprimeurs du gouvernement, Fort-Royal (Martinique) 1846.)

Les *Bambous* sont écrits en vers. Ils ont obtenu aux Antilles un grand et légitime succès.

Chaque chapitre du présent ouvrage se terminera par une de ces fables. Il est bon de les faire connaître ; leur lecture, d'ailleurs, sera un excellent exercice pour se familiariser avec le langage créole.

L'auteur spirituel des *Bambous*, qui se cachait sous l'anonyme d'un vieux commandeur était M. Marbot, commissaire de la marine, mort en 1866 à la Réunion, où il remplissait les hautes fonctions d'ordonnateur.

Une nouvelle édition de ces jolies fables a été donnée en 1869, par M. Marbot fils. — Nevers, Paulin Fay, imprimeur de l'évêché.

## FABE

Yon gounouille qui té hò dleau,  
Vouè, yon jou, yon gouòs taureau ;  
Li dit pou canmarade li :  
« Moin ka païé moin vini  
» Gouòs autant conm bef tala. »  
Yo toutt prend ri : quia ! quia ! quia !  
« — Ou pas gouòs conm yon graine dé !  
Faudrait ou té bien gonflé  
Tout cò ou pou ou té sa  
Vini aussi gouòs cònm ça. »  
— Li dit : « Eh ben ! gadé, mi,  
Zautt va vouè si moin menti.  
Moin va menme allé plis loin,  
Calalou-crabe trangle moin ! »  
Li coumencé enflé cò,  
Et pis li dit : « Gadé, a-tò,  
Si moin pas aussi gouòs presse. »  
« — Ou pas ni assé ladresse ;  
Avant ou fé ça, ou tanne,  
Y faut ou mangé bannanne. »  
« — Magré tout ça zautt va dit,  
Moin save, moin qui ni lesprit,  
Moin va menme vini plis gouòs... »  
Pouloss, vente li pété boh !  
Boyau li sòti derhò.  
Gounouille là té tini tò.

FABLE

Une grenouille qui était au bord de l'eau  
Vit, un jour, un gros taureau ;  
Elle dit à ses camarades :  
« Je parie que je deviens  
» Aussi grosse que ce bœuf. »  
Elles se mirent toutes à rire : quia ! quia !  
— Vous n'êtes pas grosse comme une graine !  
Il faudrait que vous gonflassiez joliment  
Tout votre corps pour vous permettre  
De devenir aussi grosse que ça.  
Elle dit : « Eh bien ! regardez, tenez,  
Vous allez voir si je mens.  
Je vais même aller plus loin,  
Que le calalou-crabes m'étrangle ! »  
Elle commença à enfler son corps,  
Et dit ensuite : « Regardez, maintenant,  
Si je ne suis pas presque aussi grosse. »  
— Vous n'avez pas assez d'adresse ;  
Avant que vous fassiez ça (que vous n'arriviez là) entendez-  
[vous,  
Il vous faut manger encore longtemps des bananes.  
— Malgré tout ce que vous direz,  
Je sais moi qui ai de l'esprit (de l'expérience)  
Que je deviendrai même plus grosse... »  
Pour lors (à cet instant) son ventre éclata boh !  
Ses entrailles sortirent dehors.  
Cette grenouille avait eu tort.



## CHAPITRE DEUXIÈME

### De l'Article

C'est assurément une découverte utile que l'*article*, puisque en spécifiant l'objet devant lequel il est placé, en l'isolant des autres objets semblables, on ajoute beaucoup à la netteté et à la précision du discours. Les langues qui sont pourvues d'articles, comme le grec, l'italien, le français, l'allemand et l'anglais sont plus claires que les autres; cependant le langage peut, à la rigueur, s'en passer, et ce qui le prouve, c'est que le latin qui en était privé, n'était dépourvu ni de clarté ni de précision.

Ma foi, les noirs ont fait comme les Latins, ils ont supprimé l'article, ou bien peu s'en faut, car ils ne s'en servent généralement pas; et lorsqu'ils l'emploient, c'est alors d'une façon toute particulière et très-divertissante. Dans ce dernier cas, l'article se place bien, il est vrai, devant le nom, mais en se réunissant, en s'incorporant à lui et en s'y soudant; si bien qu'il ne forme plus avec le substantif qu'un seul et même mot, et qu'il ne détermine rien. La rivière, *lariviè*; l'argent, *lagenit*; l'amour, *lanimou*. — C'est une absorption, une destruction complète de l'article.

Le bœuf, le cheval, le chien, le cabrit, la poule, la mouche, la grenouille, la souris, les rats, les chats, les serpents, les moustiques, les ravets, etc., se disent et s'écrivent invariablement en créole :

*Bef, chouval, chien, cabritt, poule, mouche, gouounouille, sououis, ratt, chatt, sèpent, moustic, ravett, etc.*

Le bœuf travaille, *bef ka travaill*. Attachez le cheval à cet

arbre, *marré chòuval là dans pié-bois là*. Le chien aime la viande, *chien ainmein viann*. Le cabrit a mangé les herbes du cheval, *cabritt mangé zhèbe chòuval là*. La poule pond, *poule ka ponn*. La souris court, *sououis ka cououi*. Quand les chats n'y sont pas, les rats dansent, *chatt pas là ratt ka baille bal*. Les serpents sont dangereux, *sèpent yo dangèrè ou mauvais*. Les moustiques et les ravets ne sont pas dutout agréables, *moustic épis ravett yo pas ditout agréiabe*.

Ces phrases sont remarquables par l'absence complète des articles dans le créole.

Nous allons maintenant les voir soudés aux noms qu'ils devraient déterminer.

Les mots la rivière, la cour, la main, l'appétit, l'occasion, l'honneur, la chair, l'argent, l'armoire, la voix, l'amour, l'odeur, la queue, la grimace, etc., se disent et s'écrivent : *lariviè, lacou, lanmain, lappétit, loccasion, lhonnè, lachè, lagent, lanmouè, lavouè, lanmou, lodè, lakhè, lagouimace*.

Il passait une rivière, *li té ka passé yon lariviè*. — Nous voyons dans une cour, *nous ka ouè dans yon lacou*. — Une main lave l'autre, *yon lanmain ka lavé lautt*. — Ils vinrent avec un fameux appétit, *yo vini avec yon famè lappétit*. — C'est une bonne occasion, *cé yon bon loccasion*. — J'ai un bon onguent, *moin ni yon bon longuent*. — C'est un honneur que vous leur fites, *cé yon lhonnè ou fè yo*. — Ils avaient besoin d'argent, *yo té tini bousoin lagent*. — Vous avez là une belle armoire, *ou ni là yon bell lanmouè*. — Ce bouquet a une bonne odeur, *bouquet là ni yon bon lodè*. — Le singe nous fit une grimace, *macaque là té fè nous yon lagouimace*.

Que voit-on par les exemples ci-dessus? Le contraire de ce qui est en français. Dans la phrase française où l'article est employé, l'article ne figure pas dans la phrase créole; le chien aime la viande, *chien ainmein viann*. Au

rebours, le noir se sert (à sa façon) de l'article là où il n'existe pas dans la phrase française. C'est une bonne occasion. *cé yon bon loccasion*. Il était dans une cour, *li té dans yon lacou*.

Ainsi il est démontré que les articles le, la, l', les, simples ou élidés, ne sont pas employés quand il le faudrait conformément à la langue française, et qu'au contraire, ils viennent figurer là où ils ne devraient pas paraître. Ils ne remplissent donc pas du tout leur fonction dans le langage créole. Autant dire que la règle générale est qu'ils ne s'emploient pas.

EXCEPTIONS. — L'article *les* est employé dans les cas suivants : tous les deux, tous les jours, les autres. Exemple : *vouèla yo toutt lesdè pouan chimin lamaison*, voilà que tous les deux prennent le chemin de la maison.

*Cé pas toutt les jou guiabe n'empôte yon pauve nhomme* (dicton), ce n'est pas tous les jours que le diable emporte un pauvre homme.

*Pouloss yo contré volè, yo tout les dè té ni pè, yo tout les dè pouan cououi*, pour lors ils rencontrèrent des voleurs, tous les deux eurent peur, tous les deux se mirent à courir (se sauvèrent).

*Si coupion moin plimein*, dit le singe, *si li sam jounou devott, ça pas ka gadé les zault*, si mon croupion est pelé, s'il ressemble aux genoux d'une dévote, cela ne regarde pas les autres.

L'article pluriel *les* se met aussi à la place de l'article contracté *des*. C'est une bizarrerie ; il faut bien la constater et l'accepter.

EXEMPLE : *Quand Jipité té roi les zannimau*, quand Jupiter était roi des animaux. Le singe parlant au lion commence ainsi son discours : *O roi les zannimau ! jòdi moin ouè ou ni*

*bon khè, ô roi des animaux! aujourd'hui je vois que vous avez bon cœur. Encore les pour des.*

*Janmain dans zaffè les zautt ou douè metté nein ou, jamais dans les affaires des autres vous ne devez mettre le nez.*

Dans cette dernière phrase *les* devant *zaffè* est supprimé; il est, ensuite, mis à la place de *des* devant *zautt*.

Nous ne multiplierons pas davantage les exemples; ceux que nous venons de donner suffisent pour affirmer la règle, à savoir : que les articles simples, en dehors de quelques cas particuliers, ne s'emploient pas en patois créole, et qu'ainsi l'article, qui en français sert à déterminer et à préciser le sens des noms, ne sert à rien en créole.

## § II. — Articles contractés.

Les articles contractés ou composés *au, aux, du, des* sont bannis du langage des noirs. EXEMPLE : je viens du bord de la mer, *moïn ka sôti bò dlanmè.*

Nous allons au bord de la rivière, *nous k'allé bò larivié.* Où allez-vous comme ça? Nous allons du côté de la campagne. *Oti zautt k'allé conm ça? Nous k'allé côté lacampagne.*

Donnez aux bêtes du foin, — *baillè bête là zhèbe.*

J'ai des chemises à vous remettre, — *moïn ni chimise pou ba ou.*

Ils (les rats) avaient peur du chat comme du diable, — *yo tè pè chatt conm guiabe.*

Compère corbeau resta sot; il ne dit rien au renard, — *compè cobeau rété sott; li pas dit rina engnien.*

Nourrir des chevaux pour les donner aux officiers à monter, — *nououi chouval pou baill zofficié mouté.* (Prov.)

Dans ces exemples les articles sont, comme on le voit, complètement supprimés.

REMARQUES. — Les articles *au, du*, se remplacent souvent en créole par la préposition *dans*. — Qu'avez-vous au

bras ? *Ça ou ni dans bras ?* — Le loup dit au chien : *Mais mon fouè chien, ça qui fè ou ça dans cou.* — Mais mon frère chien, qui est-ce qui vous a fait cela au cou ?

Conduisez ces chevaux au parc, *Menmein ces chowal là dans pac.*

Un gros loup sortit du bois, *Yon gouès loup sòti dans bois.*

Il faut tout bonnement attacher une petite cloche au cou du chat ; *Y faut tout bonnement maré yon ti lacloche dans cou chatt.*

Dans cette dernière phrase *au* a bien été rendu par *dans*, mais il est bon de remarquer que *du* a été supprimé, *dans cou chatt.*

Ils aimaient à chanter le soir au clair de la lune ; *yo té ainmein chanté lesouè dans clé latine.*

Quelquefois *du* se rend par *di*. Dans ce cas, *di* fait corps avec le substantif qui le suit. Ex. : Donnez-moi du feu, je vous prie : *Ban moin difè, souplè.* — Du riz doux, *diri doux.* Combien de gens à qui vous faites du bien... *Comben gens ou ka fè dibien.*

*Ouille, fouinq ! gadé cannari ka bouilli sans difè.* Expression qui signifie bruit qui circule à voix basse sur le compte d'une personne.

L'article composé *des* s'emploie, par exception, dans : bien des fois, *Moin ouè ça bien des foué* ; et dans l'expression c'est ça des affaires : *Ah ! ah ! ah ! ah ! cé ça des zassè, oui, ma chè !* Il est également employé dans l'expression comparative *un des*. Il dit qu'il était un des mieux bâtis ; *li dit li té yonne des miè bâti*

Il convient de faire remarquer, en finissant, que souvent les articles *le, la*, sont remplacés par le mot *un* — en créole *yon*, ainsi que l'on a pu le voir d'ailleurs. La bonne poule pond : *Yon bon poule ku ponn.*

Aux yeux des Européens la suppression de l'article a

quelque chose d'anormal, d'assez original ; leur surprise à l'époque où nous vivons, se conçoit aisément. Mais la langue française, elle-même, n'a pas toujours eu des articles. Nous avons lu quelque part qu'à son origine elle n'en avait point, et que ce ne fut qu'au dixième siècle qu'on y introduisit ce mot. Encore les auteurs de cette époque réservaient-ils l'emploi de l'article et des pronoms personnels pour les occasions où leur présence pouvait ajouter à la phrase un complément nécessaire ; ainsi, ils ne disaient pas *ma* sœur, *mon* frère, j'ai conçu *le* désir, etc., mais bien : sœur, frère, désir ai pris.

Le, la, les, étaient alors exprimés par *li*. Dans le siècle suivant on commença à les employer tels qu'ils sont aujourd'hui ; toutefois, on n'abandonna pas complètement l'article *li*, car on le voit encore en usage chez les écrivains du XII<sup>e</sup> et même du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les phrases suivantes sont prises dans des auteurs de cette dernière époque : *Li rosier ploie*, le roseau ploie ; *quand li cheval est perdu si ferme-t-on l'estable* ; *li duc avait un grand hastier saisi plein de ploviers qui chaut sunt et rosti*.

Rapproché du français d'aujourd'hui, le français d'autrefois n'est plus qu'un véritable patois. On sait d'ailleurs que dans les pays même où l'on prétend que les langues sont fixées par la littérature, la prononciation change tous les cent ans, l'orthographe, tous les deux cents ans et la syntaxe, après trois siècles.

Quant au créole, on peut prédire qu'avant cinquante ans il sera complètement changé, c'est-à-dire qu'on ne le parlera plus, qu'il aura disparu ou à peu près, et que tous les noirs des Antilles s'exprimeront en français. Déjà, dans les villes, le créole s'est considérablement francisé ; et il diffère assez de celui de la campagne pour que, quand vous vous exprimez dans le langage du *Bitaco*, on vous dise : *Ça ou ka palè là, chè, c'est nèg, ça pas créole*.

COMPÈ LOUP, FIMELL-CABRIT EPIS YCHE-CABRITT

Yon jou fimell-cabritt sòti  
Pou allé rempli boudin li.  
Avant li allé, lacrainte loup  
Li fêmein lapott à doube tou.  
Li dit yche li pa précaution :  
« Prend gade to ouvé la maison ;  
N'impòte qui mounn ka crié to  
Moin défann to réponn yon mot ;  
Fè conm si to té ka dòmi,  
A moins, poutant, mounn là sé dit :  
.... Toutt loup. T'a connaïtt  
Pa padè là, cé yon bon bête.  
Pouloss, t'a pè rouvé ba li. »  
Quand li té dit ça, li pati.  
Yon gouòs papa loup, pa malhè,  
— Zautt save conm bête tala feinté, —  
Déiè case cabritt té serré,  
Sans yo ouè li. Li bien couté  
Ça fimell-cabritt là té dit.  
Toutt suïtt, sans pède-temps, li vini  
Congnein dans lapott là : to ! to !  
« Ouvè pou ba moin ti brin dleau. »  
Ti cabritt là réponn : « Mon chè,  
Moin vè pas rouvé, moin ni pè. »  
— Ça ou ni pè ? — « Moin ni pè loup. »  
« Ah ! cé loup ou tini pè ?...  
Toutt loup pas nation moin. »

## LE LOUP, LA CHÈVRE ET LE CHEVREAU

Un jour la chèvre sortit  
Pour aller remplir son ventre.  
Avant de s'en aller, par crainte du loup,  
Elle ferma la porte à double tour.  
Elle dit à son enfant, par précaution :  
« Prends garde d'ouvrir la maison.  
Quelle que soit la personne qui t'appelle  
Je te défends de répondre un mot ;  
Fais comme si tu dormais,  
A moins, pourtant, que la personne ne dise :  
..... Toutt loup. Tu reconnaîtras  
Par ces paroles que c'est une bonne bête.  
Alors tu pourras lui ouvrir. »  
Quand elle eut dit cela, elle partit.  
Un gros papa loup, par malheur,  
— Vous savez combien cette bête est rusée, —  
Derrière la maison de la chèvre était caché  
Sans qu'on le vit. Il avait bien écouté  
Ce que la chèvre avait dit.  
Aussitôt, sans perdre de temps, il vint  
Frapper à la porte : to ! to !  
— « Ouvrez pour me donner un peu d'eau. »  
Le petit cabrit lui répondit : « Mon cher,  
Je ne veux pas ouvrir, j'ai peur.  
— De quoi avez-vous peur ? — J'ai peur du loup.  
— Ah ! c'est du loup que vous avez peur ?...  
Toutt loup n'est pas ma nation. » (Je ne suis pas de  
[ la race des loups.)



Cabritt dit li : « Ça pas engnien ;  
Jouré loup si ou lè lapote ouvè,  
I fauf ou fè moin ouè patte ou,  
Si li blanc, cé signe ou pas loup. »  
Fallait pas tant pou loup té ouè  
Ti cabritt là té plis feinté  
Passé li. — Ça fè; lacaïe li  
Li viré conm li té vini.

Le cabrit lui dit : « Ça ne fait rien,  
Insultez (maudissez) les loups si vous voulez qu'on  
[ vous ouvre la porte ;  
Il faut que vous me fassiez voir votre patte,  
Si elle est blanche, c'est signe que vous n'êtes pas loup. »  
Il n'en fallait pas tant pour que le loup vit  
Que le petit cabrit était plus fin  
Que lui. — Ce qui fit que chez lui  
Il retourna comme il était venu.

## CHAPITRE TROISIÈME

### De l'Adjectif

#### § 1<sup>er</sup>. — *Adjectifs qualificatifs, formation de leur féminin*

Ainsi que les substantifs, les adjectifs qualificatifs créoles n'ont pas de *nombre*, pas de *pluriel*, et quant au *genre*, c'est la masculinité qui est plus généralement appliquée.

se dit :

Une bonne bête .....	<i>Yon bon bête.</i>
Une grosse mère-poule.....	<i>Yon gouau manman-poule.</i>
Une bête scélérate, malfaisante.	<i>Yon bête scélétrat, malfaisant.</i>
Mauvaise maladie.....	<i>Mauvais maladie.</i>
Cette génisse est méchante....	<i>Giniss là méchant.</i>
Les mouches sont gênantes...	<i>Mouche yo gênant.</i>
Deux grandes femmes maigres.	<i>Dè grand femme maig.</i>
Cette macaque est très-amu- sante.....	<i>Macaque là amisant en pile.</i>
Pauvre fille, elle est défunte..	<i>Pauv fi, li défint.</i>
Sa poche est pleine de pistaches.	<i>Poche li plein pichetache.</i>
Ce bouquet a une bonne odeur.	<i>Bouquet là ni bon lodè.</i>
Tout mulet a de grandes oreilles	<i>Toutt milet ni grand zaur- reille. (Prov.)</i>

Le chevreau lui dit : il faut que vous me fassiez voir votre patte ; si elle est blanche, c'est signe que vous n'êtes pas loup. *Cabritt dit li : i faut ou sè moin ouè patte ou ; si li blanc, c'est signe ou pas loup.* Après cela, le lion leur dit :

qui est-ce qui a les plus grosses dents? *Apouès ça lion dit ba yo : ça qui tini plis gros dent (gouaus dent)*. — Une mouche à miel répartit : Mes enfants, il n'y a pas besoin de tant de gens pour dire qui est-ce qui a raison. Je connais une bonne façon... *Yon mouche a miel dit : zenfun, pas ni bousoin autant gens pou di ça qui ni raison. Moin connaitt yon bon façon.*

Le renard, à son tour, essaya de faire entrer sa gueule dans les fioles; impossible, sa tête était trop grosse.

*Rina ta tou li essayé ladans fioles fè quidè li entré; pas pôsibe, tête li té trop gros (gouau).*

Dans les exemples qui précèdent tous les adjectifs créoles sont masculins, quoique qualifiant des substantifs féminins. Nous allons maintenant voir le contraire; mais c'est l'exception. Le langage créole est rempli de ces contrastes. Les noirs disent donc :

<i>Chouwal douce,</i>	pour :	le cheval est doux.
<i>Viè nhomme là soude,</i>	—	ce vieillard est sourd.
<i>Sèpent yo laide,</i>	—	les serpents sont laids.
<i>Piti vent douce,</i>	—	petite brise insensible (zéphyr).
<i>Ziè coquine fi là</i>	—	les yeux coquins de cette fille.

Le singe ne trouve jamais ses enfants laids. *Macaque pas janmain trouvé yche li laide.* (Prov.)

Il rencontra un taureau qui n'avait pas l'air doux. *Li contré yon taureau qui pas té tini lè douce.*

Mon gilet est un peu trop long. *Gilett moin ti brin trop longue.*

Son habit est trop court. *Zhabit li trop coult.*

Voilà un cheval qui est bien fait. *Vouèlà yon chouwal qui bien faite.*

Ce que nous venons de dire montre que le noir est peu observateur des règles de la grammaire française en général, et de la formation du féminin en particulier.

En créole, il n'y a pas à craindre de se tromper jamais sur l'accord en genre et en nombre des adjectifs qualificatifs avec les noms auxquels ils se rapportent, car ils sont toujours invariables, que l'adjectif adopté soit féminin ou masculin.

EXEMPLES :

Un vieux garçon,	<i>Yon viè garçon.</i>
Une vieille fille,	<i>Yon viè fi.</i>
Trois vieux hommes,	<i>Tois viè nhomme.</i>
Deux vieilles femmes,	<i>Dè viè femme.</i>
Ce vieillard est sourd,	<i>Viè nhomme là soude.</i>
Ces vieilles femmes sont sourdes,	<i>Viè femme là yo soude.</i>
Le chien est mort,	<i>Chien mò.</i>
La poule est morte,	<i>Poule mò.</i>
Les moutons sont morts,	<i>Mouton yo mò.</i>

Comme on le voit, les adjectifs *viè*, *soude*, *mò* n'ont pas varié, quoique qualifiant des substantifs de genre et de nombre différents.

Les adjectifs créoles *quiriè* (curieux) et *hèrè* (heureux) sont les seuls qui prennent la forme féminine. Le changement s'opère en ajoutant *se* au masculin, *quiriè*, *quirièse*; *hèrè*, *hèrèse*.

Ce petit nègre est curieux, *ti nèg là quiriè*.

Aïe! ma chè, ou trop quirièse, magré cà!

Elle est mariée avec un homme qui est doux; elle est bien heureuse. *Li marié avec yon nhomme qui douce; li ben hèrèse.*

Les méchants ne sont pas heureux, *mounne qui mauvais yo pas hèrè.*

REMARQUES. — Au chapitre II, § 2, qui traite du substantif, nous avons fait connaître comment se sont formés les noms et les adjectifs créoles; nous n'y reviendrons

point. Nos remarques porteront seulement sur quelques adjectifs, comme joli, beau, brillant, éblouissant, effronté, hardi, grossier, rusé, petit, et sur ceux terminés en *ble* et *ple*.

En créole, joli et beau se rendent par *bell*.

Un joli bracelet, une jolie chaîne, *yon bell bracelet, yon bell chaîne*. De jolis foulards, de jolis madras, *des bell foula, des bell madras*. Tenez, regardez cette jolie jupe, *mi, gadé bell jipe là*. Dans le langage enjoué, au lieu de *bell* on dit souvent *jojoll*. Une poupée, des jouets, des objets de bimbeloterie sont *jojoll*.

Le plus beau des officiers, c'est M. Frédéric, *plis bell pânmi zofficiè, c'est missiè Fouédéric*.

Un gars bien planté, bien tourné, convenablement étoffé, râblu, enfin, et offrant en supplément un agréable physique, *c'est yon bell garçon, yon bell nhomme*.

Ce cheval impatient qui piaffe en abaissant et en relevant haut la tête, *c'est yon bell chouval*.

*I té tini lacaïe yon zhabitant yon piti chien; si li té mâle ou ben fimell, c'est ça moïn pas save bien; tout ça moïn save, li té bell*. Il y avait à la maison d'un habitant un petit chien; s'il était mâle ou bien femelle, c'est ce que je ne sais pas bien; tout ce que je sais, c'est qu'il était beau.

*Effronté*. — Cet adjectif se rend en créole par *fonté*, abréviation du mot français. A son enfant qui devient trop familier, qui n'a honte de rien, une mère dira : *Eh! rêté tranquill, non, paix bouche ou, ou trop fonté magré ça!* — Eh! restez tranquille donc, taisez-vous, vous êtes trop effronté tout de même!

On dit de cet enfant : *Ti fi là, li fonté comm yon pice*. — Cette petite fille, elle est effrontée comme une puce.

Il y a une expression populaire pour rendre le mot effronté, impudent, c'est celle-ci : *Ou solide, oui, mon ché*,

*ou c'est yon pont* ; ce qui signifie : Eh ! bien, vous avez de l'audacé, du toupet, vous ! vous mentez avec aplomb, vous êtes en cela aussi solide qu'un pont.

*Hardi.* — On s'explique difficilement comment les noirs ont pu défigurer le mot français hardi, au point d'en faire *rhadi*, et de le rendre ainsi méconnaissable.

La suppression de la lettre *r* eût pu se concevoir, puisqu'on ne la prononce pas, mais la retirer du corps du mot pour la placer en tête, voilà qui est bizarre, original.

Ce petit nègre est hardi comme un homme, il n'a pas peur des serpents. *Ti nèg là rhadi comm yon nhomme, i pas ni pè sèpent.*

Dans le temps que les bêtes parlaient, il y avait quelquefois des animaux qui étaient assez hardis pour chercher à s'allier aux hommes. *Dans temps bête té ka palé, quèquefois té ni zannimau qui té assé rhadi chaché avec chretien maïé cò yo* (marier leurs corps).

*Grossier.* — Lorsque l'on veut dire d'un individu qu'il est impoli, grossier, on se sert en créole du qualificatif *gouès-baton*. Vous êtes un gros bâton ! — De fait, un bâton n'est pas un objet d'art ; il est épais, rude, mal fait, il est grossier et il l'est d'autant plus qu'il est plus gros. Le gourdin du paysan est bien loin de ressembler à la petite badine à pomme d'or, fragile, souple, élégante, qu'agite sans cesse le dandy de Paris. A côté d'elle il est fort grossier. On dit en France, grossier comme du pain d'orge ; et aux colonies, grossier comme un bâton, comme un gros bâton, et en termes laconiques *gros-bâton*. *Ah ! malgré ça, missiè là trop gouès-bâton.* — Ah ! tout de même, ce monsieur est trop grossier.

*Rusé.* — Cet adjectif est traduit en créole par *feinté*, mot qui certainement dérive de fin, fine, qui est un qualificatif inusité chez les noirs. *Pas ni assous latè yon zannimau qui*

*feinté passé rina épis chatt.* Il n'y a pas sur la terre d'animaux plus rusés que le renard et le chat.

Il n'en fallait pas tant pour que le loup vit que le petit cabrit (le chevreau) était plus rusé, plus fin, plus avisé que lui. *Fallait pas tant pou loup té ouè ti cabritt là té plis feinté passé li.* On emploie souvent l'adjectif malin à la place de *feinté*. *Cabritt qui pas malin pas gras.* (Prov.)

*Petit.* — L'adjectif petit s'exprime par *piti* et *ti*. Mais ces deux mots, dont l'un n'est que l'abréviation de l'autre, ne s'emploient pas indifféremment. *Ti* s'applique de préférence à tout ce qui est jeune, délicat, a de la grâce, de la gentillesse, aux choses en miniature. Ainsi on dit :

*Ti gaçon, ti fi,* et non *piti gaçon, piti fi* — (petit garçon, petite fille).

*Ti mounn, ti yche, ti manmaille,* et non *piti mounn, piti yche, piti manmaille.*

*Ti zouèseau, ti mouton,* et non *piti zouèseau, piti mouton.*

On dit : *yon ti chatt, yon ti sououis, yon ti riban, yon ti couï* (1), etc.

*Piti* renferme plus spécialement une idée de taille, de grandeur, de longueur ; il se dit par opposition à ce qui est grand, a du volume, de l'étendue.

Cet homme et sa femme sont petits. — *Nhomme là épis femme li yo piti.* — Petit poisson deviendra grand pourvu que Dieu lui donne vie. *Piti pouèsson ké vini grand si bon Diè baille li lavie.* — Tous étaient contents, jusqu'à la fourmi qui dit qu'elle n'était pas plus petite qu'une autre petite bête qu'en France l'on appelle ciron. *Toutt té content, jouq fronmi qui dit ti pas té piti passé yon lautt piti bête gens Fouance ka crié ciron.*

Un habitant vivrier voulait faire une sucrerie avec une

---

(1) Moitié d'une petite calabasse.



vieille petite bicoque. *Yon zhabitant vivriè tè lé fè soucri avec yon viè piti bicoq.*

Vous vous promenez au marché le matin ; vous apercevez un beau bouquet ; vous dites à la marchande : *Comben bouquet là ?* et ce petit, *piti là ?* en lui en désignant un moins gros. Vous ne dites pas *ti là*, parce qu'ici c'est de la grosseur du bouquet dont il s'agit avant tout.

Mais la charmante jeune fille de couleur à qui vous offrez ce même petit bouquet s'écriera : *Ah ! qui bell ti bouquet, qui bon lodè li ni.* Ah ! le joli petit bouquet, quelle bonne odeur il a.

L'emploi de *piti* et *ti*, tel que nous venons de l'indiquer, n'est pas toujours rigoureusement observé. Il arrive souvent que l'on se sert de l'un pour l'autre. *Magré sépent ni ti zihè, li ka ouè clè bien.* (Prov.) Bien que le serpent ait de petits yeux, il y voit très-clair.

*Glouton, vorace.* — Ces adjectifs se rendent en créole par *saff*, mot d'origine africaine. Vous n'ignorez pas combien le loup est gourmand, vorace et aime à manger précipitamment. *Zautt connaît com loup goumand, saff, ainmein mangé vitement.*

Monsieur était glouton ; avec l'autre chien, pour prendre sa viande, il voulait se battre. *Missiè té saff ; evec lautt chien, pou pouann viann li, i tè lè goumein.*

Les adjectifs brillant, éblouissant, odorant, préférable, etc., nous mènent à dire que, ainsi que beaucoup de substantifs, il y a un grand nombre d'adjectifs français qui sont bannis du langage créole (1). Jamais *bitaco* (2) ne dira :

(1) Tels sont : agile, bavard, matinal, oisif, pluvieux, prudent inflexible, etc.

(2) Nom que l'on donne aux noirs des habitations de la campagne.

*Bouc zòreille là brillant*, ces boucles d'oreilles sont brillantes. *Toutt bijou là éblouissant*; non plus que : *Flè là odorant*, cette fleur est odorante. Il emploiera une périphrase et dira : *Bouc zòreille là ka clairé bien. Toutt bijou là ka avèglé mounn, ça ka fè zîè mal*. Tous ces bijoux vous aveuglent, ça fait mal aux yeux. *Flè là ni bon lodè* ou *ka senti bon*, ou bien encore *ti ni yon lodè qui fè*, elle a une odeur forte.

Il ne se servira pas davantage de préférable; il traduira ce mot par *vaut miè* ou simplement *miè*, mieux. Cela est préférable, *ça miè*.

Le loup, lorsque le chien lui parle du *piti còdon* qu'on lui passe au cou de temps à autre afin qu'il ne s'évade pas, que s'écrie-t-il? *Marré!! eh! eh! compè, marré mauvais. Mè faim libe, si i faut, vaut miè*. *Amarré!! eh! eh! compère, amarré est mauvais. Mourir de faim libre, s'il le faut, est préférable*.

Là-dessus il s'enfuit et court encore.

Ces circonlocutions sont fréquentes chez les noirs. Il leur arrive souvent de remplacer un adjectif par tout un proverbe.

Ainsi *tenace*, qui ne se dit point en créole, est rendu par : *Moin c'est tanmarin, moin ka plié pas ka cassé*.

*Maladroit* (cet homme est maladroit), se traduit par l'expression suivante : *Ou marré comm yon paqué crabe*. — Vous êtes aussi gêné, aussi embarrassé que des crabes amarrés ensemble.

Notre dernière remarque concerne les adjectifs terminés par *ble* et *ple* comme agréable, double, faible, noble, pénible, visible, possible, risquable, raisonnable, simple, souple, triple, aimable, etc., dans lesquels on retranche toujours en créole la lettre *l*. On dit : *agréiabe, doube, faibe*,

*nobe, pénibe, visibe, possibe, risquabe, raisonnabe, simpe, soupe, tripe, aimabe.*

Dans la crainte des voleurs elle ferma la porte à double tour. *Lacrainte volè li fêmein lapote doube tou.*

Il n'y en avait pas un assez beau, assez noble pour être le mari de mademoiselle. *Pas tè tini yonne assez bell, assez nobe pou ètt nhomme manmzelle.*

L'un dit : ce n'est pas moi qui irai; ce n'est pas une plaisanterie, une affaire comme celle-là est trop risquable (hasardeuse, dangereuse). *Yonne dit : pas moïn k'allé; ça pas yon joué, bagaïe conm ça trop risquabe.*

Le plus faible a toujours tort. *Pis faibe toujou tini tò.*

Cette jeune fille est bien aimable. *Jeïne fi là i ben aimabe.*

Au sujet de ce dernier adjectif, il est bon de noter qu'il ne se dit pas seulement d'une personne affable, qu'il s'applique encore aux animaux, — au chien, au mouton, au cheval, au bœuf, même au cochon — pour indiquer qu'ils sont doux, dociles, caressants, tranquilles, obéissants, faciles à conduire. Ce chien est doux. *Chien là aimabe.*

Vous voyez ce cheval blanc; il est emporté, volontaire; ah! bigre, mon cher, il n'est pas du tout facile à mener.

*Ou ouè chouval blanc là; li empòté, i lè fè tête li; aïe! fouinq, mon chè, li pas aimabe ditout.*

## § II. — Des Adjectifs démonstratifs.

Les adjectifs démonstratifs français ce, cet, cette, ces, sont représentés dans le langage créole par la particule *là* placée après le nom.

Ce mangot, ce corossolle. *Mango là, còròsol là.*

Cet ananas, cet avocat. *Zannana là, zaboca là.*

Cette papaye, cette barbadine. *Papaye là, babadine là.*

Ces bananes, ces goyaves. *Bannanne là, gouyave là.*

Toutefois, l'adjectif pluriel *ces* est très-souvent employé devant le nom, lequel n'en est pas moins toujours suivi de la particule *là*. — Toutes ces jeunes filles communièrent comme de vieilles dévotes. *Yo toutt ces jeines fi là ka comminiè conm des manmè.*

Ce chien mord, *chien là ka modè* — Cet enfant est criard *ti yche là toujou ka criè, ka pléré*. Cette chemise n'est pas blanche, *chimise là i pas blanc*. Pendant ce temps les voleurs partirent, *pendant temps là volè pati*.

On demanda à cet homme ce qu'il faisait de ce côté. *Yo mandé pou nhomme là ça li tè ka fè côté là.*

Jadis un loup prétendit qu'on l'avait volé; il dit que c'était un renard qui avait fait ce mauvais coup. *Longtemps yon loup trouvé dit yo tè volé bagaïe li; li dit cè tè yon rina qui tè jè mauvais coup là.*

En français on se sert, il est vrai, de l'adverbe démonstratif *là*, mais, loin de remplacer l'adjectif, il vient au contraire le soutenir, l'appuyer; il se place à la suite des noms pour leur donner une désignation plus précise. Ne me parlez jamais de ce vilain petit homme là.

En créole on fait usage également et très-fréquemment de l'adverbe démonstratif *là*. — Ex. : *Lautt coq là qui tè prend couri, quand li ouè lautt là, pas tè là, côté poule là li vini fè philosophe.*

L'autre coq qui avait pris la fuite, lorsqu'il vit que l'autre n'était pas là, auprès de la poule vint faire le fier.

§ III. — *Dés Adjectifs possessifs.*

Les adjectifs possessifs français sont remplacés aux colonies, savoir :

Mou, ma, mes,	par	<i>Moin.</i>
Ton, ta, tes,	—	<i>Ou.</i>
Son, sa, ses,	—	<i>Li.</i>
Notre, nos,	—	<i>Nous.</i>
Votre, vos,	—	<i>Ou</i> (parlant à une personne.) <i>Zaùtt</i> (parlant à plusieurs.)
Leur, leurs,	—	<i>Yo.</i>

*Chapeau moin*, se dit pour Mon chapeau, mes chapeaux.

*Canne moin*, — Ma canne, mes cannes.

*Mouchouè ou*, — Ton mouchoir, tes mouchoirs,  
et votre mouchoir, vos mouchoirs.

*Jipe ou*, — Ta jupe, tes jupes, votre jupe,  
vos jupes.

*Madras li*, — Son madras, ses madras.

*Chimise li*, — Sa chemise, ses chemises.

*Caïe nous*, — Notre maison, nos maisons.

*Zhabitation zaùtt*, — Votre habitation (l'habitation à  
vous autres), vos habitations.

*Zanmi yo*, — Leur ami, leurs amis.

L'adjectif possessif créole se place toujours, comme on le voit, après le substantif; et, suivant la règle générale, il n'a pas de genre.

### Exercices phraséologiques

*Ouvè khè moin ou'a trouvé trèso moin.* — Ouvrez mon cœur vous trouverez mon trésor. (Enigme — le mot est *grinade*.)

*Canmi, limein bougie moin.* Camille, allumez ma bougie.

*Pôté bouc moin ba moin.* Apportez-moi mes boucles.

*Zhabit ou trop coult.* Ton ou votre habit est trop court.

*Chambe ou ben piti.* Ta chambre ou votre chambre est bien petite.

*Chouwal li cassé còde li, i pati grand galop.* Son cheval a rompu sa corde et il est parti au grand galop.

*Case li, moulin li, canne li, yo toutt brilé nen yon mòmènt.* Sa maison, son moulin, ses cannes, tout a brûlé en un instant.

*Bitation nous qui tè près ta li rété douboutt.* Notre habitation qui était voisine de la sienne a été épargnée.

*Canne nous pas brilé non plis.* Nos cannes n'ont pas brûlé, n'ont pas souffert non plus.

*Zòreille ou gouès passé îlte ou.* Vos oreilles sont plus grosses que votre tête. (Expression qui correspond à l'expression française : entêté comme une mule.)

*Yo contré adans chimin yo tois jeine fi.* Ils rencontrèrent dans leur chemin trois jeunes filles.

Toutes leurs amies sont venues les voir. *Toutt zanmi yo vini ouè yo.* Poule pas ka vanté bouillon yo. Les poules ne vantent pas leur bouillon.

REMARQUES. — Par exception, mon, ma, mes, sont mis devant les noms créoles, mais c'est seulement dans certaines façons de parler familières.

Comment vous portez-vous, mon cher ? — *Coument ou k'allé, mon chè?*

Tenez, regardez, ma chère, l'œuf que tout à l'heure votre mari vient de pondre. *Gadé, ma chère, tein-mi yon zè tout à lhè nhomme ou sòti ponn.* — Le juge leur dit : Mes drôles, tous les deux vous irez à la geôle. *Jige là di ba yo : Mes drôles, tous les dè allé lageôle.*

Tout cela vous montre, mes frères, qu'il ne faut pas chercher à plaire par la flatterie. *Tout ça ka montré zautt, mes fouè, faut pas chaché sèvi souyè.*

Mais, mon frère chien, qu'est-ce qui vous a fait cela au cou ? *Mais, mon fouè chien, ça qui fè ou ça dans cou.*

Un peu embarrassé par cette question du loup, à laquelle il ne s'attendait pas, le chien, prenant un air indifférent et badin, lui répond : *Ça ! engnien ; pace tout les jou pou moin pas allé marron avec yon piti còdon ka marré moin, moufi.* Ça ! ce n'est rien ; chaque jour pour que je n'aïlle pas marron (que je ne m'enfuie pas), avec un petit cordon on m'attache, mon fils. *Mou est dit ici pour mon, et ne se dit qu'avec le mot fi auquel il s'unit étroitement pour ne former qu'un seul mot, moufi.*

*Pouloss femme là dit li : Moufi, pas tini pè, si li vini nous va cuè li comm yon viè chien.* Pour lors cette femme lui dit : Mon fils, n'aie pas peur, s'il vient (le loup) nous le tuerons comme un vieux chien.

Dans la fable du *Meunier, son Fils et l'Ane*, le père, après avoir essuyé une bordée de railleries lancée à bout portant par des jeunes filles, descend tranquillement de son âne et dit à son gars : *En croupe, mouté moufi.*

A un enfant tout en larmes que l'on rencontre dans la rue, on lui dira : *ça to ni pou to ka pléré comm ça, moufi ?* Qu'est-ce que tu as à pleurer comme cela, mon fils.

En dehors de ces rapports, de ces situations, les adjectifs mon, ma, mes, ne s'emploient pas. On suit la règle générale et on dit : *c'est fouè moin, c'est sè moin, c'est neinneine*

*moin, manman moin, gaçon moin, fi moin, yche moin*, pour c'est mon frère, c'est ma sœur, ma marrainne, ma mère, mon garçon, ma fille, mes enfants. *Papa là dit : Fi moin ni lâge pou maïé, mais si moin pé pas vive sans yche moin.* — Le père dit : Ma fille est en âge de se marier, mais si je ne peux pas vivre sans mon enfant.

OBSERVATION SUR LE MOT *Moufi*. — Dans le langage créole *moufi* est le seul mot qui rende le substantif français fils, et encore n'est-il employé qu'en s'adressant à la personne dans le ton familier et amical. *Vini ci, moufi*. Viens ici, mon fils.

Une négresse à qui vous demanderez : qu'est-ce que cet enfant ? vous répondra : *c'est gaçon moin* et non *c'est moufi*. elle dira encore moins *c'est fi moin*. Mais si elle l'engage à venir vous souhaiter le bonjour, elle lui dira : *vini dit bonjou missiè, moufi*.

Pris isolément *fi* signifie spécialement et toujours fille. Ma fille, *fi moin*. Mon fils, *gaçon moin*. Ma fille a trois ans et mon fils quatre ans. *Ti fi moin ni tois zan, gaçon moin quate ans*.

Ne pleure pas, mon fils, *pas pléré, moufi*. Ne pleure pas, ma fille, *Louisa, pas pléré conm ça, chè'doudoux*, ou encore : *ti fi là pas pléré non, chè cocott*.

Le mot *moufi* n'est pas le seul exemple qu'offre le créole de l'union bizarre de l'adjectif possessif avec un substantif.

Le néologisme des noirs va très loin. Ce sont eux qui ont encore inventé les mots assez plaisants que voici :

<i>Matante moin,</i>	ma matante.
<i>Matante ou,</i>	votre matante.
<i>Matante li,</i>	sa matante.
<i>Matante nous,</i>	notre matante.
<i>Matante yo,</i>	leur matante.



<i>Macoumè moin,</i>	ma macommère.
<i>Macoumè ou,</i>	votre macommère,
<i>Macoumè li,</i>	sa macommère.
<i>Macoumè nous,</i>	notre macommère
<i>Macoumè yo,</i>	leur macommère.

*Monnoncq moin, monnoncq li, monnoncq ou, etc., mon mononcle, son mononcle, votre mononcle, etc., pour mon oncle, son oncle, votre oncle.*

*Moin contré jòdi matante ou laplace, j'ai rencontré aujourd'hui votre matante à la place (au marché). — Yo dit moin matante li té mò, on m'a dit que sa matante était morte.*

*Bien su (dit l'aigle) c'est pas yche macoumè moin qui dans trou là ; bien sûr, dit l'aigle, ce ne sont pas les enfants de ma macommère qui sont dans ce trou.*

*Femme là pas ni engnien pîs pressé allé lacaïe macoumè li pou conté ça qui té rivé, cette femme n'eut rien de plus pressé que d'aller chez sa macommère pour lui conter ce qui était arrivé*

*Macoumè cigogne té ramassé fiole dleau cologne, garoulett cou longue pou metté ça qui té tini pou mangé. Macommère la cigogne (pour commère la cigogne) avait ramassé — s'était précautionnée — des fioles d'eau de cologne, des gargoulettes à long cou pour mettre ce qu'il y avait à manger.*

*Moin ka sòti lacaïe monnoncq ou ; li pas té là. Je viens de la maison de votre mononcle ; il n'y était pas.*

*Si vous voyez mon oncle, vous lui direz que tout le monde se porte bien chez nous. Si ou ouè monnoncq moin, ou kaille dit li tout mounn k'allé bien à case nous.*

§ IV. — *Des Adjectifs indéfinis.*

Les adjectifs indéfinis indiquent en français que le substantif est appliqué à un nombre vague, indéterminé, indéfini d'individus, et ils sont, suivant le cas, *variables* ou *invariables*, c'est-à-dire qu'ils prennent le genre et le nombre du nom qu'ils déterminent.

Dans le patois créole, ces adjectifs sont toujours *invariables*, ce qui ne laisse pas d'avoir son petit avantage. S'ils sont *indéfinis*, par bonheur leur liste ne l'est point. La voici :

(*) Aucun, ne, pas un, qui se rend par	—	<i>Piess, aucunn.</i>
Chaque,	—	<i>Chaque, chaquin.</i>
(*) Certain, ne,	—	<i>Cétain.</i>
(*) Nul, nulle,	—	<i>Piess.</i>
(*) Plusieurs,	—	<i>Plisiè.</i>
Quelque,	—	<i>Quèque.</i>
Quel, quelle,	—	<i>Qui.</i>
Tout, te, tous,	—	<i>Touit.</i>
Autre,	—	<i>Lautt.</i>
(**) Même,	—	<i>Menme.</i>

Quelconque, tel, telle, maint, etc., ne sont pas usités.

*Siffrin, comben ou ni zenfant? — Piess, missiè. — Vous l'entendez; il n'a pas d'enfants, le malheureux époux, il n'en a aucun, mais pas un. Piess, dit-il.*

---

(\*) Cet adjectif devient pronom indéfini quand il n'est pas joint à un substantif, et il se rend alors d'une autre manière.

(\*\*) Même devient pronom personnel lorsqu'il se lie aux pronoms moi, toi, lui, nous, etc.

Je suis seul au monde, je n'ai aucun parent. *Moin tout sel dans mounn (ou assous latè) moin pas tini piess parent.* Il n'a pas un sou. *I pas ni piess lagent.* — Passé ce jour, sans prendre conseil d'aucun voisin, tout seul j'agirai. *Passé lajournèin jodi, sans prend conseil aucunn vouèsin, tout sel moïn vâ agi.*

Dans la fable : *Le conseil tenu par les rats*, on trouve l'adjectif *piess*. Après avoir longuement et mûrément délibéré, tous les rongeurs, rats, rates et rations sont d'avis d'amarrer *yon ti laclochè dans cou chatt*. Mais qui ira l'attacher, ce grelot sauveur ? *Yonñe dit : pas moïn k'allé; bagaie conm ça trop risquabé. Yon laut dit : ça pas yon joué non fouinq!* — *Piess pas té nozré risqué, yo té pè chatt conm quiabé.* Aucun, pas un n'osaît se risquer. Ils avaient peur du chat comme du diable.

La Fontaine ä dit :

Nè faut-il que délibérer ?

Là Cœur en conseillers foisonne.

Est-il besoin d'exécuter ?

L'ouñ ne rencontre plus personne.

---

### Exercices phraséologiques

*Chaque bête-à-fè (luciole) clairè pou nânme yo.* — Prov. —  
Chaque mouche à feu éclaire (fait de la lumière) pour son âme. Chacun pour soi.

*Anni yo té rivé dans bois, yo ouè yon cétain gouds louss qui pas té tini lè douce.* A peine étaient-ils entrés dans le bois qu'ils aperçurent un certain gros ours qui n'avait pas l'air doux.

*Moin pas tini piess profit ladans ça jadin ka rann.* Je n'ai nul profit dans les produits du jardin.

*Plisiè jeine fi tè ka dansé dans savane.* Plusieurs jeunes filles dansaient dans la savane.

*Quèque jou apouès ça lafaim coumencé ba yo lachasse.* Quelques jours après la faim commença à leur donner la chasse.

Quelle heure est-il? *Qui lhè i yè?* — A quelle personne parlez-vous? *Qui mounn ou ka palé?* — Quelle est cette personne? *Qui mounn est ça?*

De quel côté faut-il prendre pour aller à la ville? *Qui côté faut moin pouann pou allé dans laville?*

Toute personne sait ce qui bout dans son canari (sa marmite). *Toutt mounn save ça qui ka bouilli nen canari yo.* (Prov.) Chacun connaît son affaire.

Toute chambre a des maringouins. *Toutt cabinett tini maringouin.* Ce qui veut dire que tout le monde a ses chagrins.

Dans le piège tous les petits oiseaux tombèrent. *Adans cabouïa toutt ti zouèseau tombé.*

Voilà qu'un autre voleur survint qui emmena la bourrique. *Vouèla yon lautte volè rivè qui mennein bourrique là allé.*

Vous trouvez mal ce qu'ils font, et vous faites la même chose.

*Ou ka trouvé mal ça yo ka fè, ou ka fè mênme choïe.*

C'est le même homme que j'ai rencontré l'autre jour sur la route.

*C'est mênme nhomme là moin contré lautte jou là dans chemin moin.*

REMARQUE. — Les adjectifs indéfinis impliquent toujours, en langage créole, l'idée de la pluralité; de là l'emploi de l'adjectif ou du pronom pluriel *yo*, quel que soit l'antécédent.

EXEMPLE : *Là chaquin té doué dit li ça yo té ka manqué pou té fè yo joli garçon.* Là chacun devait lui dire ce qui LEUR manquait — *ça yo* — au lieu de *ça li té ka manqué*, ce qui lui manquait, pour qu'il les fit jolis garçons — *pou té fè yo*, pour qu'il fit eux... Dans ce second membre de phrase *yo* a été mis à la place de *li* (lui).

§ V. — *Des Adjectifs numériques.*

ADJECTIFS NUMÉRAUX CARDINAUX.

Un,	se dit	<i>Yonne.</i>
Deux,	—	<i>Dè</i>
Trois,	—	<i>Tois.</i>
Quatre,	—	<i>Quate.</i>
Cinq,	—	<i>Cinq.</i>
Six,	—	<i>Six.</i>
Sept,	—	<i>Sept.</i>
Huit,	—	<i>Houit.</i>
Neuf,	—	<i>Nèf.</i>
Dix,	—	<i>Dix.</i>
Onze,	—	<i>Ronze.</i>
Douze,	—	<i>Douze.</i>
Treize,	—	<i>Treize.</i>
Quatorze,	—	<i>Quatoze.</i>
Quinze,	—	<i>Quinze.</i>
Seize,	—	<i>Seize.</i>
Dix-sept,	—	<i>Dix-sept.</i>
Dix-huit,	—	<i>Dix-houit.</i>
Dix-neuf,	—	<i>Dix-nèf.</i>
Vingt,	—	<i>Vingt.</i>

Vingt-et-un,	se dit	<i>Vingt-et-yun.</i>
Vingt-deux, etc.	—	<i>Vingt-dè.</i>
Trente,	—	<i>Trente.</i>
Quarante,	—	<i>Quarante.</i>
Cinquante,	—	<i>Cinquante.</i>
Soixante,	—	<i>Soixante.</i>
Quatre-vingts,	—	<i>Quate-vingt.</i>
Cent, mille,	—	<i>Cent, mille.</i>

ADJECTIFS NUMÉRAUX ORDINAUX.

Premier,	se dit	<i>Poumiè.</i>
Second,	—	<i>Sougond.</i>
Troisième,	—	<i>Toisiènme.</i>
Quatrième,	—	<i>Quatriènme.</i>
Cinquième,	—	<i>Cinquènme.</i>
Sixième,	—	<i>Sixiènme.</i>
Septième,	—	<i>Septiènme.</i>
Huitième,	—	<i>Houitiènme.</i>
Neuvième,	—	<i>Nèviènme.</i>
Dixième,	—	<i>Dixiènme.</i>
Onzième,	—	<i>Onziènme.</i>
Douzième,	—	<i>Douziènme.</i>
Treizième,	—	<i>Treiziènme.</i>
Quatorzième,	—	<i>Quatoziènme.</i>
Quinzième,	—	<i>Quinziènme.</i>
Seizième,	—	<i>Seiziènme.</i>
Dix-septième,	—	<i>Dix-septiènme.</i>
Dix-huitième,	—	<i>Dix-houitiènme.</i>
Dix-neuvième,	—	<i>Dix-nèviènme.</i>
Vingtième,	—	<i>Vingtiènme.</i>
Vingt-et-unième,	—	<i>Vingt-et-yuniènme.</i>
Vingt-deuxième,	—	<i>Vingt dèxiènme.</i>

Trentième,	se dit	<i>Trentiènme.</i>
Quarantième,	—	<i>Quarantiènme.</i>
Cinquantième,	—	<i>Cinquantiènme.</i>
Soixantième,	—	<i>Soixantiènme.</i>
Quatre-vingtième,	—	<i>Quate-vingtiènme.</i>
Centième, millième,	—	<i>Centiènme, milliènme.</i>

### Exercices phraséologiques

On trouva, un certain jour, deux ou trois cassaves de bon miel. *Yo trouvè, yon cètain jou, dè ou tois cassave bon miel.*

Il ne fit ni un ni deux. *Li fè ni yonne ni dè.*

La chaudière commença à cogner l'autre; du premier coup le pot fut fêlé, du second il fut brisé, démoli, égueulé. *Chaudiè coumencé ka congnyen lautt; poumiè coup pott là fêlé, sougond coup li déguiolé.*

*Énigme.* — La première lettre de mon nom (mon premier) est un objet (qui sert à transporter de l'eau; mon second est une note de musique; mon troisième est une bête féroce, et mon tout est un mets créole.

*Poumiè lett nom moin ka coumencé pa yon bagaie qui ka chàiè d'eau; sougond là c'est yon nott misique; toisiènme là c'est yon bête féroce, toutt moin c'est yon mangé créole. — Le mot est ca-la-lou. (Quart (un) se prononce en créole ka.)*

### § VI. — Comparatifs créoles.

Il nous reste, pour finir ce chapitre, à parler des adjectifs exprimant, outre l'idée de qualification, celle de comparaison.

Les comparatifs créoles sont :

<i>Conn, passé</i>	potif aussi	} Degré d'égalité.
<i>Tant, conn, si</i>	— si	
<i>Conn, autant conn ou tant conn, laménme choie</i>	— autant	
<i>Pas conn</i>	pour moins	
<i>Plis, pis, passé</i>	— plus	} Degré de supériorité.
<i>Miè, pis, bien</i>	— mieux	
<i>Plis ou pis bon, meilliè</i>	— meilleur	
<i>Plis piti, — pas si mal</i>	— moindre	
<i>Plis mauvais, plis mal</i>	— pire et pis	

#### 1° DU COMPARATIF D'ÉGALITÉ.

Il est aussi gourmand qu'un chat. *Li gourmand conn chatt.*  
Le bâton n'est pas aussi fort que le sabre. *Bâton pas fo  
passé sabe.* (Prov.)

Le bœuf n'est pas si vif que le cheval. *Bef pas ka cououi  
si fo conn choval.*

Il est aussi fort que lui et travaille autant. *Li fo conn li  
menmè, li ka travaille autant conn li,* ou encore *li ka tra-  
vaille laménme choie.* — Il ne remue pas autant. *Li pas ka  
rimé tant conn li.*

#### 2° DU COMPARATIF D'INFÉRIORITÉ.

Le mango est moins bon que la mangue. *Mango pas bon  
conn mangue.*

Son enfant est moins joli que le mien. *Yche li pas jauli  
conn ta moïn.*

#### 3° DU COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ.

Ida est plus aimable que Lucie, mais celle-ci est plus  
jolie. *Ida plis aimabe qu'Lucie, mais tala pis bell.*



Il est plus voleur que le chat. *Li volé passé chatt.*

Le tafia est plus doux que le sirop. *Tafia doux passé sidp.*

(Dicton des ivrognes.)

Il est plus laid qu'un zombi (que le diable). *Li laide passé zombi.*

Cette robe est jolie, mais l'autre est mieux. *Robe là bell, mais lautt là i miè.*

Nana blanchit mieux que les autres ; elle repasse mieux les chemises et les pantalons et ne les déchire pas. *Nana ka blanchi miè qu'les zautt là ; li ka passé chimise épis quilott plis bien, li pas ka déchiré rhade.*

La morue est bonne, mais la viande est meilleure. *Lan-mori bon, mais viann plis bon mangé.*

Cette jeune fille a le caractère meilleur que sa sœur. *Jeine fi là tini yon meillè caractè qu'sè li.*

Le calalou (1) est meilleur que le migan (2). *Calalou plis bon passé migan.*

---

(1) Calalou.— Fameux ragoût créole dans lequel entreat des bourgeois de giraumon, du pourpier, du gombo, des feuilles d'amaranthe, de l'oseille de Guinée et autres herbages, une volaille, un morceau de jambon, des crabes, des écrevisses, du jus de citron et surtout beaucoup de piment.

On mange ce calalou avec un pilau de riz cuit à la créole, c'est-à-dire réduit en grains après avoir été cuit à l'eau et avec un peu de saindoux. C'est le mets de prédilection des créoles. De tous les ragoûts que les sauvages et les nègres ont communiqués aux Européens, il est celui qu'on doit le plus estimer, parce qu'il est très-émollient et très-rafratchissant.

(2) Migan. On appelle ainsi une espèce de purée faite avec le fruit de l'arbre à pain, du lard, du piment et du citron, le tout cuit ensemble.

Cette étoffe est meilleure que celle-là. *Toèll tala meillè passé ça là.*

Le mensonge est moindre que la calomnie. *Menti ça pas si mal* (ou *pas si mauvais*) *conn palé mal mounn.*

Sa faute est moindre que la vôtre. *Faute li plis piti qu'ta ou.*

Le remède est quelquefois pire que le mal. *Quèquefois rimède plis mauvais passé maladie.*

Cet enfant est pire que le diable. *Ti manmaille là i pis qu'guiabe, ou plis fò qu'guiabe.*

Un coup de langue est pire qu'une piqûre de serpent. *Coup dlangué pis mauvais piquè sèpent.*

Sa position est pire que la vôtre. *I bien plis malhère qu'ou.*  
Il a fait pis que lui. *I fè plis mal passé li.*

#### 4° DU SUPERLATIF.

##### § 1<sup>er</sup>. — Du Superlatif absolu.

La qualité à son plus haut degré de supériorité ou d'infériorité *absolue*, qui, en français, est marquée par les adverbes *très, fort, extrêmement, infiniment, extraordinairement*, etc., est indiquée en langage créole par les adverbes et les expressions adverbiales suivantes : *Bien, bien plis, plis miè, en pile, passé tout mounn; miè passé* (très s'emploie quelquefois).

Cet homme est très-fort. *Nhomm là bien fò.*

Bien que le serpent ait de petits yeux, il y voit très-clair. *Magré sèpent ni ti zèè li ka ouè clè bien.* (Proverbe.)

C'est un animal fort dangereux, car il donne la mort. *Cè yon zannimaux bien mauvais, li ka cué mounn, ou mieux ka baille lamò.*

Nous avons fait hier une petite partie de rivière; nous

nous sommes extrêmement amusés. *Hiè nous fè yon ti pati riviè, nous amisé nous bien.*

Cet enfant est excessivement gourmand. *Ti gaçon là li bien plis goumand passé tout mounn.*

Il y avait un très-grand nombre de personnes à la fête. *Y té tini EN PILE mounn dans fête là.*

L'expression EN PILE implique toujours une idée de quantité; elle signifie BEAUCOUP, tout plein, abondamment. C'est pour cela que, dans la phrase ci-dessus, UN TRÈS-GRAND NOMBRE, a été rendu par cette locution adverbiale EN PILE.

— Il y a beaucoup de moustiques. *Ni en pile moustic.* Compère renard passe, voit compère corbeau posé sur une branche, il se dit : j'ai un bon appétit, ce fromage a une bonne odeur, et si je puis avoir le bonheur de l'attrapper je souperai INFINIMENT MIEUX qu'aucun blanc. *Compè rina ka passé, ouè compè còbeau posé lassous yon bouanche-bôis, li dit : moin ni yon bon lappétit ; fronmage là ni bon lodé, si moin té pè ni bonhè trappé li, moin ta soupé PLIS MIÈ PASSÉ piess bèké.*

C'est encore Rina, qui c'est yon fin mell; c'est lui, ce normand des animaux, qui tient au corbeau à peu près ce langage : *Mais veusïn yo dit moin ou misicien ; moin tann yo palé du ou lacàie tout mounn, tout-patout ; yo dit moin pas ni chantrell qui tini lavouè PLIS BELL PASSÉ ou en vérité. Compè. moin t'en prie souplè, etc.*

Mais voisin on m'a dit que vous êtes musicien; j'ai entendu parler de vous chez tout le monde, partout. On m'a dit qu'il n'y avait pas de chanterelle qui eût la voix plus belle que vous, en vérité..

*Pas couè missiè panmi bête pas connaît : mangé valett pas pou li, tabe li sévi MIÈ PASSÉ tabè maite soucri.*

Ne croyez pas que Monsieur (le loup) ne s'y connaisse pas en bêtes : l'ordinaire des valets n'est pas pour lui; sa

table est servie MIEUX PLUS QUE, c'est-à-dire infiniment mieux servie que celle d'un propriétaire de sucrerie.

§ II. — *Du superlatif relatif.*

Le superlatif relatif créole se rend à l'aide des comparatifs mis devant les qualificatifs et les noms.

Ainsi : Le plus	se rendra par	<i>Plis.</i>
Le moindre, le moins,	par	<i>Plis piti.</i>
Le mieux,	—	<i>Miè, plis bien.</i>
Le moins,	—	"
Le meilleur,	—	<i>Plis bon, meillè.</i>
Le pire,	—	<i>Plis mauvais.</i>

Le plus faible a toujours tort.

*Plis faibe toujou tini tò.* (Proverbe.)

C'était la plus belle du bal. — *C'est li qui té plis bell dans bal.* — Vous savez que le lion est le plus fort de tous les animaux. — *Zautt save lion c'est plis fò dans toutt zannimaux dans bois.*

Pierre est mon plus vieil ami. *C'est Pié qui plis viè zanmi moïn.* C'est le meilleur des hommes. *C'est li qui meillè passé toutt mounn.*

Le chien est le plus caressant, le plus intelligent, le plus soumis des animaux; c'est le meilleur et le plus fidèle ami de l'homme. *Chien c'est li qui plis aimabe, qui ni plis connaissance, qui plis obéissant dans toutt zannimaux; c'est li qui plis meillè, plis fidèle zanmi épis nhomm.*

La moindre chose l'irrite; le moindre bruit l'épouvante. *Plis piti bagaie ka metté li en colè; plis piti train ka fè li pè.*

A la moindre plaisanterie elle se fâche. *Plis piti plaisanterie ou pè fè avec li, li ka faché.*

Son moindre défaut est la gourmandise. *Li goumand, cé plis piti défaut li.*

C'est le pire de tous les hommes. *C'est plis mouvais nhomm panmi toutt les zautt.*

FABE

CHOUVAL EPIS LOUP

---

Yon loup, yon jou bon matin,  
Sòti dans cabane. La faim  
Té ka pressé li mangé.  
Laveille, li pas té soupé.  
Ladans yon savane li vouè  
Yon chouval. Li dit dans khè :  
Bon mangé, si moin té pè  
Prend li poté li allé.  
Mais doucement, pas yon mouton,  
Evec li faut t'ètt feinté,  
Faut bodè li en doucè,  
Pou profité loccasion.  
Li dit chouval : Sévité,  
Tel conm ou ka vouè moin là,  
Mon c'est yon médecin, mon chè ;  
Magré moin jeine, moin jà  
Connaitt dé rimède supèbe,  
Moin ka fè evec ti zhèbe.  
Moin vini chaché ti brin  
Balai-doux moin ni bousoin. (Ballédoux, plante.)  
Si ouftini maladie  
Pas lapeine allé oti  
Dautt médecin ; moin sans paiement,  
M'a ba ou dé bon longuent.

FABLE

LE CHEVAL ET LE LOUP

---

Un loup, un jour de bon matin,  
Sortit de sa retraite. La faim  
Le pressait de manger.  
La veille il n'avait pas soupé.  
Dans une savane il vit  
Un cheval. Il dit en lui-même :  
Voilà un bon manger, si je puis  
Le prendre et l'emporter.  
Mais doucement, ce n'est pas un mouton,  
Avec lui il faut être rusé,  
Il faut l'accoster en douceur  
Pour profiter de l'occasion.  
Il dit au cheval : Serviteur,  
Tel que vous me voyez,  
Je suis médecin, mon cher ;  
Malgré que je sois jeune, déjà  
Je connais des remèdes superbes (infaillibles)  
Que je fais (je compose) avec de petites herbes.  
Je suis venu chercher un peu  
De Ballédoux dont j'ai besoin.  
Si vous êtes malade  
Ce n'est pas la peine d'aller où  
Sont d'autres médecins (1) ; moi sans paiement,  
Je vous donnerai de bons onguents.

---

(1) Pas n'est besoin de vous adresser à un autre médecin.

Chouval là réponn conm ça :  
Yon gros (gouau) piquant zacacia  
Ladans talon moïn rentré.  
T'en prie, souplè, piïs ou lé  
Bien traité moïn, prend lapeine  
Gadé bien si lacangrène  
Pas ladans.... Loup là vancé  
Pa déiè pou visité  
Pied là. Mais, dans meinme moument,  
Li té ka lé prend zélan  
Pou sauté lassous laütt là,  
Tout conm yon gros mabouïa,  
Chouval ba li yon coup-d'pied  
Qui fè toutt dent li tombé,  
Metté guiole li en manmlade,  
Focé li mangé panade  
Pendant comben temps après.  
C'est ça qui té douè rivé  
Pou tout ça qui ka chaché  
Joué rôle pou trappé les zautt.  
Chouval là pas té yon sott.

Le cheval lui répondit comme ça :

« Un gros piquant d'acacia,

Dans mon talon est entré. »

Je vous en prie, s'il vous plaît, puisque vous voulez

Bien me traiter, prenez la peine

De bien regarder si la gangrène

N'est pas là dedans... Le loup s'avança

Par derrière pour visiter

Le pied. Mais au moment

Qu'il allait s'élancer

Pour sauter sur l'autre,

A la façon d'un gros mabouïa,

Le cheval lui donna un coup de pied

Qui lui fit tomber toutes les dents,

Lui mit la gueule en marmelade

Et l'obligea à manger de la panade

Pendant longtemps.

C'est ce qui devrait arriver

A tous ceux qui cherchent

A employer les moyens d'attraper les autres.

Ce cheval n'était pas un sot.



## CHAPITRE QUATRIÈME

### Du Pronom

Il y a en créole cinq sortes de pronoms, comme en français : pronoms *personnels*, *démonstratifs*, *possessifs*, *relatifs*, *indéfinis* ou *indéterminés*.

#### § 1<sup>er</sup>. — Des pronoms personnels.

Ces pronoms, au nombre de vingt-deux en français, se rendent en créole, savoir :

1 <sup>o</sup> PERS. :	{	Je, me, moi... par <i>Moin</i> et quelquefois <i>mon</i> .
	{	Nous..... — <i>Nous</i> .
	{	Tu, te, toi..... — <i>Ou</i> et <i>to</i> .
2 <sup>o</sup> PERS. :	{	Vous..... — <i>Ou</i> , parlant à une pers. :
	{	et par <i>zavitt</i> , parlant à plusieurs.
3 <sup>o</sup> PERS. :	{	Il, elle, lui, le, la..... par <i>Li</i> et <i>i</i> .
	{	Ils, eux, elles, leur, les. — <i>Yo</i> .

Le pronom *se* remplaçant il, elle, lui, à elle, à lui, se rend par *li*; — mis pour à eux, à elles, il se traduit par *yo*.

EXEMPLE. — 1<sup>o</sup> Personne : Je chante, *moin ka chanté*. Je me défends, *moin ka défann moin*. Ne me dites pas cela, *pas dit moin ça*. Vous me faites de la peine, *ou ka fè moin lapeine*.

Donnez-moi une tasse de café, *ba moin yon tasse café*.  
Tel que vous me voyez là, je suis médecin, mon cher, *conn ou ka ouè moin là, mon c'est yon médecin, mon chè*.

Nous allons demain aux pitons, *nous ka allé dimain dans*

*piton*. Nous partirons au point du jour, tenez-vous prêt, nous *ké pati au pipiri, tienne ou prett*.

2<sup>e</sup> Personne : Tu ris, *ou ka ri*. Tu parles toujours, tais-toi, *ou toujou ka palé, paix bouche ou..*

Viens que je te parle, *vini pou moïn palé ou*. Ne te fâches pas, *pas fâché ou*. Tu vas te couper la main, *ou k'allé coupé lanmain ou*.

C'est toi qui lui as dit cela, *c'est où qui dit li ça*.

Comment t'appelles-tu ? *Coument yo ka crié ou ?*

Ta mère t'appelle, *manman ou ka crié ou*.

Je-vous aime, *moïn ainmein ou*. Vous me ferez plaisir de venir me voir, *ou ké fè moïn plaisi si ou vini ouè moïn*.

On a dû remarquer que dans les phrases ci-dessus tu, te, toi, a été rendu par *ou* (vous). Cela vient de ce que l'on ne tutoie jamais, en parlant créole. Ce n'est qu'exceptionnellement, en s'adressant aux enfants avec douceur et tendresse, ou en parlant avec ironie, colère ou dédain, que l'on emploie la seconde personne du singulier *to*.

Viens embrasser ta mère, enfant chéri. *Vini bo manman to, chè cocott*. — Où cours-tu comme cela si fort, petite fille ? Tu vas tomber. *Ti fi, oti to ka cououi conm ça si fè ? To ké tombé*.

La chèvre allant paître l'herbe nouvelle, dit à son chevreau : *Pouann gade to ouvé la maison ; n'impôte qui mounn ka crié to moïn déjann to réponn yon mot ; fè conm si to té ka daumi*.

Dans la querelle d'Allemand que le loup fait à l'agneau, il lui réplique d'un ton menaçant : « *Coument to p'encò n dent, to jà insaulant ; m'a fè to voué to ni tò* ». Comment, tu n'as pas encore de dents et tu es déjà insolent ; je vais te faire voir que tu as tort.

Là-dessus, le loup l'emporte et puis le mange. *Loup là pouann toutt, viann conm zo valé : Fioup ! conm yon gombo*.

Écoutons, maintenant, le renard donnant une leçon au corbeau et se moquant de lui, après lui avoir chipé, en vrai Normand, le fromage qu'il tenait dans son bec :  
« *Doudoux, gēns qui save passé saindoux: quand yo lé, ka badinein ça qui pas tini nein fin; si to pas té yon concomm, to pas sé chaché chanté, to pas sé quitté tombé frommage to dans guiole yon lautt.* »

Doudoux, les gens qui savent flatter, quand ils le veulent se moquent de ceux qui n'ont pas le nez fin (des nigauds); si tu n'étais pas un concombre (un imbécile) tu n'aurais pas cherché à chanter et tu n'aurais pas laissé tomber ton fromage dans la gueule d'un autre.

Dans la fable des *Deux Mulets*, celui qui était chargé de foin dit à son compagnon qui, portant de l'argent, s'était moqué de lui : *Canmarade, to té ka gouaillé moin, gade; si to té ka pôtè zhèbe yo pas sé fè to engnien.*

D'où viens-tu, comme cela, mauvais garnement ?

*Oti to ka sòti, conm ça, mauvais ganement ?*

Lorsqu'on s'adresse à plusieurs personnes, vous se rend par *zautt*.

Dans le prologue des *Bambous* le vieux commandeur harangue en ces termes les esclaves de son maître :

*Zautt toutt, nèg maite moin, semblé :*

*Moin tini conte pou moin conté*

*Ba zautt. Faut couté yo bien*

*Si zautt vlé sauvé chagrin.*

*Ça moin ka dit zautt couté,*

*C'est bagage faitt pou béké.*

Vous tous, esclaves de mon maître, assemblez-vous : J'ai des contes à vous conter. Il faut les écouter bien, si vous voulez vous épargner du chagrin. Écoutez ce que je vous dis, ce sont des histoires faites pour les blancs.

3<sup>e</sup> *Personne*. — Il dort, *li ka dòmi*. Il est effronté, *li fonté*.

Il viendra demain vous voir, *li ké vini ouè ou dimain*. Il était là depuis une heure quand il sentit un poisson mordre à l'hameçon, *i tè là dépis yon nhè quand li senti yon pouèsson quimbé zain là*.

Elle chante bien, *li ka chanté bien*. Elle a bon cœur, *li ni bon khè*.

La fille d'un habitant sucrier, après avoir éconduit tous les prétendants à sa main, s'aperçut un jour qu'elle montait en graine.

*Li coumencé bien réfléchi.  
Li tè ni tò agi ainsi.  
Com li pas té ni lanmourè,  
A cause li tè déjà ridé,  
Li tè focé prend l'écolomme  
Papa li ; .....*

Elle commença à bien réfléchir. Elle avait eu tort d'agir ainsi. Comme elle n'avait pas d'amoureux, parce qu'elle était déjà ridée, elle fut forcée de prendre l'économe de son père ; ..... *yon viè zombi !*

Ne lui dites pas cela, au moins, *pas dit li ça, non, ou tann*.  
Il lui parla d'amour, *li palé li lanmou*.

Le cheval lui donna un coup de pied qui lui fit tomber toutes les dents et lui mit la gueule en marmelade.

*Chouval là ba li yon coupd'piè qui fè toutt dent li tombé, metté guiole li en manmelade.*

Attrapez ce poulet et coupez lui le cou, *quimbé poulet a, coupé cou i* (*i* abréviation de *li*).

Un serpent le mordit à la jambe et le mit à deux doigts de la mort, *yon sèpent mède jam li, manqué fè li mououi*.

Il la prit par la taille et l'embrassa, *li quimbé li pa rein, li bo i*. — Il l'épousa, et elle le rendit père de huit enfants, *li maïé épi li, li fè huit yche pou li*.

Ils sont partis, *yo allé*. Ils envoyèrent chercher une calabasse de tafia pour décoller le mabouïa, *yo té vouéyé chaché yon calabasse tafia pou yo té décolé mabouïa*.

Les jeunes filles de la Martinique sont jolies, aimables et tendres; elles sont toujours de bonne humeur, chantent et rient du matin au soir. Elles aiment la toilette, les bijoux, la danse, et, volontiers, elles font des parties de rivière. *Jeine fi Lanmartinique yo bell, yo aimabe, yo tende; yo toujou bon himè, ka chanté, ka ri dépis bon matin jouq souè. Yo ainmein bell linge, bijou, zanneau, yo ainmein dansé, yo ainmein fè pati riviè.*

*Vèti yo... aïe! ya yaïe! pas palé ça, chè.* Alors parlons de la fidélité. — *Eh! non, pas palé ça non plis, moin dit ou. Assez dit conm ça. Ou trop controlè (1), magré ça.*

Eh! bien non, allons, nous serons bons princes. Pas besoin de dire ce que chacun sait, d'ailleurs, que

L'amour le plus tendre a souvent du caprice.

François I<sup>er</sup>, qui était pourtant galant, *qui pas té yon sott*, n'a-t-il pas dit :

Souvent femme varie,  
Bien fol est qui s'y fie.  
Une femme souvent  
N'est qu'une plume au vent!

Et, à son tour, le malin La Fontaine tapait juste quand il contait :

Amour.....  
C'est l'inventeur des tours et stratagèmes,  
J'en ai bien lu, j'en vois pratiquer mêmes,  
Et d'assez bons.....

---

(1) *Controlè*, celui qui reprend, critique ou qui contrôle les actes d'autrui, censeur.

*Ouille, fouing! cabritt dans mangnoc li! cabritt dans mangnoc li (1)!*

Ces ananas, ces grenades, ces barbadines, ces corossolles, ces confitures, tout ce que vous voyez là, eh! bien, ma chère, c'est pour eux. *Zannanna là, grnade là, babadine là, cauraussoles là, confiti là, toutt bagaie là ou ka ouè là, eh! ben, ma chè, c'est pou yo.*

Il comparut devant eux. *Li vini douvant yo.*

Eux qui voyaient et entendaient tout cela ne disaient rien. *Yo qui tè ka ouè, qui tè ka tann toutt bagaie là pas tè ka dit engnien.*

Le vieillard leur répondit. *Viè nhomme là réponn ba yo.*

C'est un honneur que vous leur fites en les traitant comme cela. *C'est yon lhonnè ou fè yo traité yo comm ça.*

Une personne les rencontra ensuite. *Yon mounn contré yo apouès ça.* — Elle les prit pour des voleurs, et s'enfuit en criant. *Li prend yo pou volè, li prend cououi, i tè ka crié.*

Les serpents leur mangent leurs poules. *Sèpent yo ka mangé toutt poule yo.*

Il se met toujours en colère. *I ka metté i toujours en côlè.*

Quoiqu'ils fussent parents, ils ne se donnèrent pas la main. *Magré yo tè parent, yo pas ba yo lanmain.*

REMARQUE. — On n'aura pas été sans s'apercevoir que les pronoms personnels sont semblables aux adjectifs possessifs, et qu'ainsi,

---

(1) *Cabritt dans mangnoc!* est synonyme de : la chèvre dans les choux! Naturellement elle cause du dommage. Pour les noirs, celui qui a des relations intimes avec la femme d'un autre est le : *cabritt dans mangnoc li.*

*Moin* rend je, me moi, — et mon, ma, mes.

*Ou..* — tu, te, toi, vous, — et ton, ta, tes, votre, vos..

*Li...* — il, elle, lui, le, la, — et son, sa, ses.

*Nous* — nous, — et notre, nos.

*Yo..* — ils, eux, elles, les, — et leur, leurs.

Cette ressemblance provient de ce que mon, votre, son, nos, leur, dérivent des pronoms personnels. Mon cou pour le cou de moi, *cou moin*; votre enfant pour l'enfant de vous, *yche ou*; son œil pour l'œil de lui, *ziè li*.

### Exercice (1)

Yon jou moin té ka passé dans yon ti chimin tout pouès caïe papa Mathiè. Papa Mathiè té yon viè bèkè qui té ka rété tout pouès Fò-de-Fouance, su la route des Pitons. Quant à moin, té ka allé lafontaine Absalon(2); moin té ka maché tout doucement, loss moin tann yon piti cabritt qui té ka crié bò chimin là. Plis moin té ka allé tout pouoche li, plis li té ka crié fò. Moin pas té save ça i té tini pou crié conn ça, moin pas té save ça i té là. Loss moin rivé côté li, moin mandé i ça i té tini.

---

(1) Ce petit récit est d'un jeune nègre; nous l'avons écrit vivement au crayon pendant qu'il le faisait devant nous.

(2) Etablissement d'eaux thermales à 12 kilomètres de Fort-de-France, dans les Pitons. Ces eaux minérales chaudes contiennent du muriate et du carbonate de soude, de la silice et des carbonates de magnésie, de chaux et de fer. Elles sont surtout recommandées aux malades atteints d'affections cutanées et d'hépatites, ainsi qu'aux personnes qui souffrent encore de blessures ou de fractures anciennes.

Plis moin té ka palé avec li, plis i té ka plainn. Khè moin té ka fé moin mal. Pouloss, moin gadé bien ti cabritt là; i té douboutt lassous yon gouès roche. Moin allé côté li pou caressé li; i pas té ka bougé, i té tini lè content moin té vini touché i, mais té ka crié toujou. Moin pas té ka douté moin ditout de ça i té pè'tini pou plainn conm ça. Loss moin ouè pauve ti bête qu'còde li té pris dans yon fente roche là; i pas té pé mangé ni cououi. Alos, moin tiré còde là; dès còde là tè tiré, i té ka metté li sauté; i té content, i té ka ba moin coupd'tétt, mais i pas té ka fè moin mal; cé té pou remécié moin. C'est conm ça cabritt ka caressé mounn quand i content. I pas té ka crié piess. Moin passé lanmain moin lassous dos i pou caressé li. Pouloss quand moin ouè i pas té en dangé, moin pati continué chimin moin.

---

Un jour je passais dans un petit chemin, tout près de la maison du père Mathieu. Le père Mathieu était un vieux blanc qui restait près de Fort-de-France, sur la route des Pitons. Quant à moi, je me rendais à la fontaine Absalon; je marchais tout doucement, lorsque j'entendis un petit cabrit qui criait sur le bord du chemin. Plus je m'approchais de lui, plus il criait fort. Je ne savais pas ce qu'il avait pour crier comme cela, je ne savais pas ce qu'il voulait. Lorsque j'arrivai près de lui, pour lors je lui demandai ce qu'il avait pour crier comme ça.

Plus je lui parlais, plus il se plaignait. Le cœur m'en faisait mal. Pour lors j'examinai bien le petit cabrit; il se tenait debout sur une grosse roche. J'allai à ses côtés pour le caresser. Il ne bougeait pas; il avait l'air content que je vinsse le toucher, mais il criait toujours. Je ne me



doutais pas du tout de ce qu'il pouvait avoir à se plaindre ainsi. Enfin je vis que la corde de la pauvre petite bête était prise dans une fente du rocher, qu'elle ne pouvait pas aller plus loin et qu'elle ne pouvait ni manger ni courir. Je retirai alors la corde. Dès que la corde fut retirée, elle se mit à sauter; elle était contente, elle me donnait des coups de tête, mais elle ne me faisait pas de mal; c'était pour me remercier. C'est de cette manière que le cabrit caresse les gens quand il est content. Il ne criait plus du tout. (Il ne faisait plus entendre aucun cri.) Je lui passai la main sur le dos pour le caresser. Puis, quand je vis qu'il n'était pas en danger, je le laissai et continuai mon chemin.

§ II. — *Des pronoms démonstratifs.*

Ces pronoms sont :

Celui, celle.....	}	En créole <i>Ça qui et mounn.</i>
Ceux, celles.....		
Celui-ci, celles-ci.	}	— <i>Tala.</i>
Celui-là, celle-là.		
Ceux-ci, celles-ci.	}	— <i>Ces tala.</i>
Ceux-là, celles-là.		
Ce (1), ceci, cela.	—	<i>Ça.</i>

Celui qui prend associé prend maître. *Ça qui prend zassocié prend maite.* (Prov.)

Celui qui n'aime pas le travail est malheureux. *Ça qui pas ainmein travail malhère.*

(1) Ce, adjectif démonstratif, est toujours suivi d'un nom.

Ce cheval, ce chien, ce serpent, ce manicou, ce livre, ce banc. Il se rend alors par là : *chouval là, chien là...*

Celui que j'aime, je ne le dirai pas. *Moin pas ké dit mounn là moin ainmein là.*

Celle qui vient de passer est jolie comme un cœur. *Ça qui sôti passé là li bell conm yon ti khè.*

Celles qui m'attraperont seront fines. *Ça qui quimbé moin ké ben malin.*

Dieu donne des noisettes à ceux qui n'ont pas de dents. *Bon Guè baille nouèsett pou ça qui pas ni dent.* (Prov.)

Ce cheval est plus beau que celui-ci. *Chouval là plis bell qu'tala.*

Celui-là est un peu plus grand que l'autre. *Tala ti brin plis grand qu'lautt là.*

Il y a longtemps un chat, — jamais on n'avait vu une bête scélérate et rusée comme celle-là. *Té tini longtemps yon chatt, — janmain mounn p'encò te ouè yon bête scélérat feinté conm TALA.*

Je préfère ceux-ci à ceux-là. *Moin ka pouèfèrè ces tala.*

C'est cher. — Mais non, ce n'est pas cher, c'est bon marché, au contraire. *Ça chè. — Mais non, ça pas chè, ça bon maché, au contrè.*

C'est malheureux *Ça malhère.*

Ce n'est pas vrai. *Ça pas vouè.* C'est juste. *Ça jiss.* C'est joli. *Ça jauli ou bell.*

Ce que je fais ne vous regarde pas. *Ça moin ka fè pas ka gadé ou, — ma chè:*

Ce que je sais bien, c'est que je vous aime. *Ça moin save bien, cé qu'moin ainmein ou.*

Alors le renard leur dit : Ce qui nous embarrasse toujours, quand nous voulons courir, c'est notre queue. *Pouloss, pou les zautt là rina dit : ça qui — ou encore — bagaie qui ka embarrassé nous toujou, quand nous lé couri c'est lakhè nous.*

Ecoutez bien ce que jé vous dis. *Couté ben ça mon ka dit ou.*

Ce qui est bon pour l'oie est bon pour le canard. *Ça qui bon pou zoïe bon pou canna.* (Proverbe.)

Ceci est bon. *Ça bon.* — Ceci est à moi. *Ça ta moin.*

Ce que j'ai? on m'a volé mon argent. *Ça moin tini? yo volé lagent moin.*

Cela est vrai. *Ça vouè.* — Cela vaut mieux. *Ça vaut miè.* — Je préfère cela. *Moin simiè ça.*

Et si mon croupion (dit le singe) est pelé, *cela* ne regarde pas les autres. *Et si coupion moin plimein ça pas ka gadé les zautt.*

Ce n'est pas comme cela que l'on parle aux gens; vous êtes trop grossier. *Ça pas conm ça yo ka palé mounn; ou trop gros-bâton, magré ça.*

J'ai vu cela bien souvent. *Moin vouè ça ben souvent.*

Cela criait vengeance de voir tout cela. *Ça té ka crié vengeance ouè tout ça.*

REMARQUE. — Lorsque les pronoms celui, celle, ceux, celles, s'appliquent à des objets, lesquels font naître une idée de possession, de propriété, ils se rendent par *ta*, pronom possessif, et non par *ça qui*.

Ne touchez pas à mon livre ni à celui de mon fils. *Pas touché live moin ni ta yche moin.*

Je n'aime point sa robe ni celle de sa sœur. *Moin pas ainmein robe li ni ta sè li non plis.*

Mon cheval est beau, mais celui de mon frère est encore plus beau. *Chouval moin li bell, mais ta fouè moin li plis bell encò.*

Apportez-moi mon chapeau et celui de l'enfant. *Ba moin chapeau moin épis ta yche moin.*

§ III. — *Des Pronoms possessifs*

Les pronoms possessifs, qui marquent la possession des personnes ou des choses dont ils rappellent l'idée, sont :

Le mien, la mienne, les miens, les miennes.....	}	en créole, <i>ta moïn.</i>
Le tien, la tienne, les tiens, les tiennes.....		
Le sien, la sienne, les siens, les siennes.....	}	— <i>ta li.</i>
Le nôtre, la nôtre, les nôtres...		
Le vôtre, la vôtre, les vôtres....	—	<i>ta ou, ta zautt.</i>
Le leur, la leur, les leurs.....	—	<i>ta yo.</i>

OBSERVATION. — Lorsque le pronom possessif est au pluriel on le fait précéder habituellement du mot *ces*, comme pour les pronoms et les adjectifs démonstratifs.

**Exercices phraséologiques**

*Moum ka ouè défaut les zautt, yo pas ni zîé pou ta yo.* (Pr.)  
Les gens voient les défauts des autres, ils n'ont pas d'yeux pour LES LEURS.

La barbe de votre camarade a pris feu, arrosez LA VÔTRE.  
— *Babe canmarade ou pris difè, rousé TA OU.* (Pr.)

*Compè, sans façon, lacaïe zanmi nous cé TA NOUS; mangé.*  
Compère, sans façon, la maison de nos amis, c'est LA NÔTRE; mangez.

*Dans piè fromagé agouti té fè cabane li. Ti brin plis en lè chatt té fè TA LI.* — Dans le tronc d'un fromager l'agouti avait fait son gîte. Un peu plus haut le chat avait fait LE SIEN.

Écoutons, maintenant, le dialogue entre la truie qui

réclame son parc qu'elle avait prêté à une chienne; et celle-ci qui refuse de déloger avec ses petits devenus grands et forts. *Cochon là dit : « Mais pac là c'est pas ta ou, c'est ta moin. »* — *Chien là dit : « Moin fouben! si to couè pac là ta to, vini metté moïn dérhò,*

Le cochon dit : « Mais ce parc n'est pas le vôtre, c'est le mien. » Le chien lui dit : « Je m'en fiche bien ! si tu crois que ce parc est le tien (ou à toi) viens me mettre dehors. »

Trois vieux nègres *panseurs* s'étant rencontrés chez un habitant qui avait été mordu par un serpent, ils demandèrent à se consulter, donnant pour raison qu'ainsi bien faisaient les médecins. On les introduisit dans le salon. *Ça ou fè, compè ?* dit celui-ci à celui-là. — *Moin ba li bagaie moin* (je lui ai donné ma chose). — *Et ou, compè ?* — *Moin ba li TA MOIN* (je lui ai donné la mienne). — *Eh ! ben, apouèsent* reprit le consultant, *quitté moin ba li TA MOIN* (laissez-moi, à présent, lui donner mon remède à moi — le mien).

C'est ainsi que ces trois augures africains se passèrent la casse et le séné.

M. le docteur Rutz, martiniquais, homme de savoir et d'esprit, à qui nous avons emprunté cette histoire, ajoute :

« O Molière, ils ont été plus forts que toi ! »

#### § IV. — Des pronoms relatifs.

Les pronoms relatifs, ainsi nommés à cause de la relation qu'ils ont avec les noms ou les pronoms qui les précèdent, sont :

Qui.....	Qui se rend par	<i>Qui, ça qui.</i>
Que (1).....	—	<i>Ça</i> (au commencement d'une phrase interrogative).

(1) Que est également conjonction et adverbe.

Lequel, laquelle... Qui se rend par	}	<i>Qui, quil est-ce.</i>
Lesquelles, lesquelles..... —		
De qui, duquel, de laquelle.	}	<i>Duqui.</i>
Desquels, desquelles..... —		
A qui, auquel, à laquelle...	}	<i>Aqui.</i>
Auxquels, auxquelles..... —		
Où, d'où (1)..... —		<i>Oti et Outi.</i>
Quoi, de quoi..... —		<i>Ça ou dit, qui ça, ça ça yè.</i>
Dont signifiant duquel... —		<i>Duqui (pour les personnes seu- lement).</i>

### Exercices phraséologiques

La maison qui a brûlé est rebâtie. — *Yo rubati maison qui té brûlé.*

La corde qui le retenait se cassa et il roula au fond du ravin. — *Còde là qui té ka quimbé li là cassé, li roulé dans fond ravine là.*

Une personne qui aurait eu de la raison... — *Yon mounn qui sè ni raison pas sè fé ça.*

Le serpent qui l'a mordu a été tué. — *Sèpent qui modé li yo cué li.*

Cette fille, que j'aimais tant, et pour laquelle j'aurais donné ma vie, m'a trompé. — *Fi là moïn té si ainmein là, pou qui moïn sè fé cué moïn, i trompé moïn.*

---

(1) Pour : auquel, de laquelle, dans lequel, dans laquelle, dans lesquels, etc. Où, d'où sont adverbess quand ils signifient en quel lieu, en quel endroit, — où allez-vous? d'où venez-vous? où est mon chapeau?

L'affaire dont vous m'avez parlé est arrangée. — *Zaffè là ou té palé moin a li rangé.*

Ce dont je parle est déjà vieux. — *Ça moin ka palé a jà viè.*

La personne dont vous parlez, je ne la connais pas. — *Mounn là duqui ou ka palé a moins pas connaît i.*

C'est un homme dans lequel je n'ai aucune confiance. — *C'est yon nhomme (ou mounn) dans qui moin pas tini piess confiance.*

Lequel préférez-vous de ces deux chapeaux? — *Quil est-ce ou simiè de ces dè chapeaux a?*

Laquelle vous plaît le mieux de ces trois robes-là? — *Quil est-ce ou ainmein miè de ces tois robe là?*

De qui parlez-vous? — *Duqui ou ka palé?*

A qui dites-vous cela? — *A qui ou ka dit ça?*

De quoi parlez-vous? — *Ça ou ka palé là?*

A quoi songez-vous? — *Ça ou ka chongé?*

De quoi avez-vous besoin? — *Ça ou ni bousoin?*

C'est à quoi il faudra songer. — *C'est à ça i faut ou chongé plis là.*

Au camp Balata, où (auquel) je vais quelquefois, on cultive des salades, des choux, des fraises.

*Dans camp Balata oti moin ka allé quéquefois, yo ka planté salade, chou épi fouèse.*

Il a, sur les hauteurs, une habitation d'où (de laquelle) l'on voit toute la mer.

*En lè mène là li tini yon caïe oti yo pé ouè toutt lanmè.*

L'habitation d'où je viens est très-loin sur la route du Lamentin. — *Lhabitation oti moin ka sôti là li ben loin dans chimin Lamentin.*

1<sup>re</sup> REMARQUE. — Le pronom qui, lorsqu'il signifie lequel, laquelle, lesquels, est complément direct et il se rend par qui, ainsi que nous l'avons vu dans les exemples qui précèdent. Mais lorsqu'il est le complément d'une préposition,

c'est-à-dire complètement indirect, il ne se rend pas. — L'homme à qui je m'adressais. *Nhomme là moin tè adressé moin.* — La femme à qui j'ai donné mon cœur. *Femme là moin baille khè moin.* — Vous voulez savoir à qui je parlais. *Ou lè connaît mounn là moin tè ka palé.*

Quand le pronom qui signifie quiconque, la personne qui, celui, celle qui, il se traduit alors par le pronom démonstratif *ça qui*.

Qui veut être aimé doit être aimable. *Ça qui lè yo ain-mèin li douè l'ètt aimabe.*

Vous me demandez qui m'a donné toutes les jolies choses que vous voyez. *Ou mandé moin ça qui ban moin toutt bell bagaie là ou ka ouè.*

Le pronom relatif QUE (complément direct) n'est jamais rendu en créole. Le livre que je vous ai prêté, vous ne me l'avez pas rendu. *Live là moin prêté ou, ou pas rann moin li.*

L'argent que je vous ai donné l'autre jour, vous l'avez déjà tout dépensé ? *Lagent moin ba ou lauttt jou là ou jà dépensé li toutt.*

La personne que j'ai vue était grande et maigre. *Mounn moin ouè là tè grand, maig.*

CE (la chose) QUE (laquelle). — Ce que je fais, ce que je dis, ce que je pense ne vous regarde pas. *Ça moin ka fé, ça moin ka dit a, ça moin ka chongé, ça pas ka gadé ou.*

2° REMARQUE. — QUI et QUE au commencement d'une phrase interrogative, signifiant quelle personne, qui est-ce qui, quelle chose, se rendent toujours, savoir : qui par *ça qui*, pronom démonstratif, comme se rapportant aux personnes, et QUE par *ça*, comme ne se rapportant qu'aux choses.

Qui vous a dit cela ? *Ça qui dit ou ça ?*

Qui est là ? *Ça qui là ?*

Qui a cassé la gargoulette ? *Ça qui cassé garoulett là ?*



Qui occupe la chambre à côté? *Ça qui là dans chambre coté moïn?*

Qui veut des doudoux! des pistaches! *Ça qui lé douloux! ça qui lé pistache!*

Qui est là? *Ça qui là?*

Qui est-ce qui est venu? *Ca qui vini là?*

Qui m'appelle? *Ça qui criè moïn?*

Qui vous a appris tout cela? *Ça qui appran ou tout ça?*

Que voulez-vous? *Ça ou lé, chè?*

Qu'avez-vous? *Ça ou ni?*

Que vous faut-il? *Ça li faut ou?*

Que dites-vous? *Ça ou dit?*

Qu'avez-vous à pleurer? *Ça ou ni pou pléré conm ça!*

Qu'a-t-il à crier comme cet enfant? *Ça li ni pou criè conm ça ti yche là?*

Que demandez-vous? *Ça ou ka mandé?*

Que dit-il? *Ça i ka dit?*

Que vous ai-je dit? *Ça moïn dit ou?*

Qu'est-ce que vous mangez là? *Ça ou ka mangé là?*

La fourmi, qui n'est pas prêteuse, dit à la cigale lui demandant *ti brin mangé* :

*ÇA OU KA FÈ tout les jou pou ou pus tini mangé? QUE FAITES-vous tous les jours pour n'avoir pas à manger?*

### § V. — Des pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis sont ceux qui désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée.

Tels sont :

On..... Qui se rend par *Yo; toult mounn.*

Quiconque..... —

Qui que ce soit (locution

pronominale)..... —

} *Nimpott qui.*

Chacun.....	Qui se rend par	<i>Chaq, chaquin.</i>
Autrui.....	—	} <i>Mounn, pessonn.</i>
Personne.....	—	
(*) Nul.....	—	
Quelqu'un.....	—	— et <i>quéquin.</i>
(*) Tel, telle.....	—	<i>Conn.</i>
L'un.....	—	<i>Yonne.</i>
L'autre.....	—	<i>Lautt.</i>
L'un et l'autre.....	—	<i>Yonne épi lautt.</i>
(*) Certain.....	—	<i>Cétain</i> (mais s'emploie rarement).
(*) Aucun, ne.....	—	<i>Aucunn, — piess, — pas yonne, — pessonn.</i>
(*) Plusieurs.....	—	<i>Plisiè.</i>

On m'a dit que vous étiez musicien. — *Yo dit moin ou misicien.*

On l'appelait le père tafia. — *Yo té ka criè li pè tafia.*

On m'a dit qu'un jour un renard, dans un piège à manicou, se trouva pris et qu'il y laissa sa queue. — *Yo dit moin yon rina yon jou, ladans yon zattrapp manicou, trouvé li pris li quitté à lakhè li.*

On sépara la bête en quatre pour que chacun en eût une patte. — *Yo séparé bête là en quate pou chaquin té'ni yon patte.*

Quiconque t'appellera, je te défends d'ouvrir. — *N'impott qui mounn ké criè ou, moin défann ou ouvé lapote.*

Là chacun devait lui dire ce qui lui manquait pour devenir joli garçon. — *Là chaquin té doué dit li ça yo té ka manqué pou té fé yo jòli garçon.*

Chacun a un devoir, une peine dans ce monde. — *Chaquin tini yon divouè, yon lapeine dans mounn tala.*

Son travail (à l'estomac) est de digérer, de faire du bon

(\*) Ce pronom devient adjectif indéfini quand il est joint à un substantif.

sang, de la bonne graisse et de donner à chacun sa part. — *Travaill li cé digéré, jè bon sang, bon graisse aussi, baillé chaquin piti lot yo.*

La femme dit : je fais serment de ne pas le dire. Vous pouvez me donner une semonce si je parle à quelqu'un de cela. — *Femme là dit : moin ka jè sément pas dit. Ou pè ba moin boucan si moin palé quéquin de ça.*

Quelqu'un de raisonnable... — *Yon mounn qui sè ni raison...*

Il n'y avait pas moyen de prendre quelqu'un. — *Y pas té tini moyen quimbé pessonn.*

Ils finirent par se séparer sans trouver personne qui... — *Yo fini pa séparé sans yo pas trouvé pessonn...*

Personne ne sait combien de peine tout cela peut lui donner. — *Pessonn pas connaît comben lapeine tout ça pé ba li.*

Un jour, dans un grand chemin, deux mulets marchaient ; l'un avait une charge de foin, l'autre portait de l'argent. — *Yon jou dans yon grand chimin dé millet té ka maché, yonne té tini yon chage foin, lautt lagent té ka pôté.*

Tel que vous me voyez j'ai bien de la peine à vivre. — *Conn ou ouè moin là moin ni bien lapeine pōu moin vive.*

Je suis bien tel que je suis. — *Moin bien conn moin yè là.*

Combien avez-vous rencontré de personnes ? — Aucune. — *Comben mounn ou contré dans chimin ? — Piess.*

Aucun n'osa s'aventurer. — *Pessonn pas osé fè ça.*

Aucun d'eux n'y est allé. — *Aucunn du yo pas allé.*

Plusieurs allèrent au-devant de lui. — *Plisiè allé à renconte li. — Il n'y en a aucun capable de faire cela. Pas ni yonne capable fè ça.*

REMARQUE. — Les pronoms ON, CHACUN, ont toujours le sens pluriel, ainsi qu'on l'a vu dans les phrases ci-dessus relatives à ces pronoms.

## FABE

### BOURIQUE QUI TÉ KA POTÉ RILIQUE

Yon jou té ni yon bourrique  
Qui té ka poté rilique.  
Moin pas bousoin expliqué  
Ba zautt, ça ça rilique yé,  
Zautt douè save, si zautt chritien,  
Cé rhade avec zo les saint.  
Pouloss, toutt bon mounn, dévôte,  
Té ka vini fè tout sòtè  
Gesse, té ka chanté cantique  
Douvant rilique là. Bourrique  
Qui té ka ouè ça, té couè  
Té pou li yo té ka fè  
Tout ça. Nein li té gonflé,  
Li té couè li grand mouché,  
Li té ka maché doctè.  
Yon mounn vouè ça, pa bonhè,  
Li dit pou ça qui té là :  
« Zautt jà vouè travail conm ça ?  
» Gadé bourrique là carré,  
» Conm si c'est li qui bon Gué !  
» Ah! fouinq! ça c'est yon bell face. »  
Ça fè, yo prend yon dibasse  
Yo vini baille bourrique : boh !  
Bon coupd'bâton lassous dos.

---

### L'ANE PORTANT DES RELIQUES

Un jour, il y avait une bourrique  
Qui portait des reliques.

Je n'ai pas besoin de vous expliquer  
(A vous autres) ce que c'est que des reliques,  
Vous devez savoir, si vous êtes chrétiens,  
Que ce sont les hardes et les os des saints.  
Pour lors, toutes les bonnes gens, les dévotes,  
Venaient faire toute sorte  
De gestes (de salamalecs) chantant des cantiques  
Devant ces reliques. La bourrique  
Qui voyait cela, croyait  
Que c'était pour elle que l'on faisait  
Tout cela. Son nez était gonflé (elle se rengorgeait),  
Elle se croyait un grand personnage,  
Elle marchait docteur (d'un air magistral). (1)  
Une personne s'aperçut de cela, par bonheur,  
Elle dit à ceux qui étaient là :  
« Avez-vous jamais vu un travail comme ça ? (une  
[pareille chose.)  
» Voyez cette bourrique qui se carre  
» Comme si c'était elle qui est le bon Dieu !  
» Ah ! sapristi ! c'est ça une belle farce. »  
Là dessus, on prit un gros bâton  
Et l'on appliqua à la bourrique : boh !  
De bons coups de bâton sur le dos.

J. TURIAULT.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(1) *Machè doctè — fè doctè.* (Marcher docteur — faire docteur.)  
Expression qui signifie se donner l'air capable, important, prendre  
un ton doctoral, fier, magistral, marcher avec un maintien qui an-  
nonce de la prétention.

---